

- VILLE DE FRESNES -

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 juillet 2020

COMPTE RENDU SUCCINCT

L'an deux mille vingt, le quatre juillet, à dix heures et huit minutes, le Conseil municipal de la commune de Fresnes s'est réuni au gymnase Pierre Périquoi, sis Chemin de la Tour aux Chartiers à Fresnes, sur la convocation de Madame Marie Chavanon, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 35.

Étaient présent.es :

Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon, M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefebvre, Mme Brigitte Gautier Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoedec, M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana, M. Richard Domsps, M. Philippe Vafiadès, Mme Aurélie Million, M. Antoine Madelin, Mme Jessie Claude, Mme Marie Giné, et M. Jean-Jacques Um.

Était représentée :

Mme Muriel Éthève représentée par M. Philippe Vafiadès

Madame Laura Youkana est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

La présidence de séance est assurée par Madame Paule Frachon, puis par Madame la Maire à partir du point 3.

I - INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame Paule Frachon, déclare installer dans leurs fonctions de conseiller.es municipaux.ales :

Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon, M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefebvre, Mme Brigitte Gautier Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoedec, M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana, M. Richard Domsps, Mme Muriel Éthève, M. Philippe Vafiadès, Mme Aurélie Million, M. Antoine Madelin, Mme Jessie Claude, Mme Marie Giné, et M. Jean-Jacques Um.

II - ÉLECTION DE LA MAIRE

Le Conseil municipal, par 27 voix pour et 2 bulletins blancs, a élu Mme Marie CHAVANON, Maire de la commune de Fresnes.

III - DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINT.ES

Le Conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de fixer à 10 le nombre des adjoint.es au Maire et à 1 le nombre d'adjoint.e au Maire chargé.e spécifiquement des conseils de quartiers.

IV - ÉLECTION DES ADJOINT.ES AU MAIRE

Le Conseil municipal, par 29 voix pour, a élu - M. Philippe PALLIER 1^{er} Adjoint, Mme Marie LECLERC BRUANT 2^{ème} Adjointe, M. Kaddour MÉTIR 3^{ème} Adjoint, Mme Annette PERTHUIS 4^{ème} Adjointe, M. Josselin AUBRY 5^{ème} Adjoint, Mme Rachida SADANE 6^{ème} Adjointe, M. Régis OBERHAUSER 7^{ème} Adjoint, Mme Paule FRACHON 8^{ème} Adjointe, M. Mamadou DRAMÉ 9^{ème} Adjoint, Mme Elsa SOLVIGNON 10^{ème} Adjointe et M. Frédéric BESNIER 11^{ème} Adjoint chargé spécifiquement des conseils de quartiers.

V - ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE - DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS

Le Conseil municipal, par 28 voix pour et 1 bulletin nul, a désigné Madame Cécilia Vala, Monsieur Yann Pirolli et Madame Claire Lefebvre pour siéger au sein du conseil de territoire de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre.

VI - SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES ÉTABLISSEMENTS DU SECOND CYCLE DU SECOND DEGRÉ DU DISTRICT DE L'HAY-LES-ROSES - DÉSIGNATION DE DEUX DÉLÉGUÉS

Le Conseil municipal, par 28 voix pour et 1 bulletin blanc, a désigné Messieurs Mamadou Dramé et Christian Caristan en qualité de délégués au Syndicat Intercommunal des Établissements du Second Cycle du Second Degré du district de L'Hay-les-Roses.

La séance est levée le 4 juillet 2020 à midi dix.

Fresnes, le 3 juillet 2020

Le présent extrait a été affiché ce jour à la porte de la mairie en exécution des articles L.2121-25 et R.2121-11 du Code général des collectivités territoriales

La Maire,



Marie CHAVANON

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Melun (43, rue du Général de Gaulle, 77000 Melun) dans un délai de deux mois à compter de leur publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;*
- deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.*

- VILLE DE FRESNES -

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 juillet 2020

COMPTE RENDU SUCCINCT

L'an deux mille vingt, le onze juillet, à dix heures, le Conseil municipal de la commune de Fresnes s'est réuni au gymnase Pierre Périquoi, sis Chemin de la Tour aux Chartiers à Fresnes, sur la convocation de Madame Marie Chavanon, Maire.

Le nombre de conseiller.es municipaux.ales en exercice est de 35.

Étaient présent.es :

Mme Marie Chavanon - Maire, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry (à partir du point 9), Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon, M. Frédéric Besnier - adjoint.es, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefebvre, Mme Brigitte Gautier Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoedec, M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez (jusqu'au point 17), Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana, M. Richard Domsps, Mme Aurélie Million, M. Antoine Madelin, Mme Marie Giné, et M. Jean-Jacques Um - conseiller.ères.

Étaient représenté.es :

M. Josselin Aubry jusqu'au point 9, représenté par M. Régis Oberhauser
Mme Véronique Vela-Rodriguez à partir du point 17, représentée par Mme Youkana
Mme Muriel Éthève représentée par M. Antoine Madelin
M. Philippe Vafiadès représenté par M. Richard Domsps.
Mme Jessie Claude, représenté par Mme Aurélie Million

Monsieur Benoît Legoedec est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

La présidence de séance est assurée par Madame la Maire.

I - MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N°2019-29 DU 21 MARS 2019 DONNANT UN AVIS FAVORABLE À LA DISSOLUTION DU SYNDICAT POUR LA VALORISATION DE LA PLAINE DE MONTJEAN

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** a décidé, à l'unanimité, d'approuver la modification de l'article 1 de la délibération n°2019-29 en date du 21 mars 2019 comme suit : « Article 1 - Approuve le projet de dissolution du Syndicat pour la valorisation de la Plaine de Montjean dans les conditions financières arrêtées par la délibération n°19-01 du Syndicat pour la valorisation de la Plaine de Montjean du 11 janvier 2019 portant sur le débat d'orientations budgétaires du Syndicat pour la valorisation de la Plaine de Montjean. ».

II - ACCEPTATION DU DON D'UNE HUILE DE MICHÈLE TAUPIN

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** a décidé, à l'unanimité, d'accepter le don du tableau de l'artiste Michèle Taupin sous la charge que cette huile soit exposée au sein de l'Hôtel de Ville et a autorisé Madame la Maire, ou son.s.a représentant.e, à signer tous les documents nécessaires à la formalisation de ce don.

III - CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LA VILLE DE FRESNES, LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S) DE LA VILLE DE FRESNES, L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE, LA VILLE D'ARCUEIL, LA VILLE DE MORANGIS, LA VILLE DE PARAY-VIEILLE-POSTE, LA VILLE DE VILLENEUVE-SAINT-GEORGES ET LA VILLE DE VIRY-CHATILLON POUR LA PASSATION D'UN MARCHÉ PORTANT SUR LES FOURNITURES ADMINISTRATIVES ET LE PAPIER

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** a décidé, à l'unanimité, d'approuver la convention constitutive du groupement de commandes entre la ville de Fresnes, le C.C.A.S de la ville de Fresnes, l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre, la ville d'Arcueil, la ville de Morangis, la ville de Paray-Vieille-Poste, la ville de Villeneuve-Saint-Georges et la ville de Viry-Châtillon pour la conclusion d'un marché portant sur les fournitures administratives et le papier, a désigné l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre comme coordonnateur du groupement de commandes et a autorisé Madame la Maire, ou son.s.a représentant.e, à signer ledit document et tout acte annexe à intervenir.

IV - HABILITATION DONNÉE À MADAME LA MAIRE POUR SIGNER LA CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DES ÉTABLISSEMENTS NAUTIQUES DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** a décidé, à l'unanimité, d'habiliter Madame la Maire, ou son.s.a représentant.e, à signer la convention à venir de mise à disposition des établissements nautiques de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre pour l'année scolaire 2020/2021 sous réserve que les conditions substantielles demeurent inchangées.

V - HABILITATION DONNÉE À MADAME LA MAIRE POUR SIGNER LA CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'INTERVENANTS EXTÉRIEURS PROFESSIONNELS AGRÉÉS PAR UNE STRUCTURE PARTENAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** a décidé, à l'unanimité, d'habiliter Madame la Maire, ou son.s.a représentant.e, à signer la convention à venir de mise à disposition d'intervenants extérieurs professionnels agréés par une structure pour l'année scolaire pour l'année scolaire 2020/2021 sous réserve que les conditions substantielles demeurent inchangées.

VI - AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE WISSOUS

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** a décidé, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable au Plan Local d'Urbanisme de Wissous assorti des réserves suivantes :

Les mesures prises pour prévenir le risque inondation lié aux conséquences du ruissellement urbain, notamment concernant les secteurs à urbaniser seront précisées. La Commune s'appuiera sur l'expertise de l'association S.E.C.D.E.F pour analyser leur impact sur les problématiques rencontrées dans les quartiers situés dans la partie basse de la vallée de la Bièvre.

L'orientation d'aménagement et de programmation du « Chemin des Prés » précisera les modalités d'accès des futurs habitants au centre-ville et à ses équipements publics.

VII - AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE L'HAÏ-LES-ROSES

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** a décidé, **par 30 voix pour** - *Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry (représenté), Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon, M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefebvre, Mme Brigitte Gautier Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoedec, M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana, M. Philippe Vafiadès (représenté), Mme Marie Giné, et M. Jean-Jacques Um – et 5 abstentions - *M. Richard Domsps, Muriel Éthève (représentée), Mme Aurélie Million, M. Antoine Madelin, Mme Jessie Claude (représentée)* - , d'émettre un avis favorable à la modification simplifiée du P.L.U de la commune de l'HaÏ-les-Roses assorti du rappel suivant :*

Les projets de modification de voirie de l'O.A.P de la Vallée aux Renards seront étudiés de manière à avoir un impact moindre sur la voirie fresnoise. La Commune sera informée et associée à leur mise en œuvre.

VIII - RENOUELEMENT DE LA COMMISSION LOCALE DE PRÉVENTION DES IMPAYÉS LOCATIFS ET ADOPTION DE LA CHARTE

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** a décidé, **par 31 voix pour** - *Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry (représenté), Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon, M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefebvre, Mme Brigitte Gautier Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoedec, M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana, M. Richard Domsps, M. Philippe Vafiadès (représenté), Mme Marie Giné, et M. Jean-Jacques Um – et 4 abstentions - *Muriel Éthève (représentée), Mme Aurélie Million, M. Antoine Madelin, Mme Jessie Claude (représentée)* - de renouveler la commission de prévention des impayés et expulsions locatives, d'approuver la charte de la commission de prévention des impayés et des expulsions locatives et a autorisé Madame la Maire, ou son.sa représentant.e à la signer, ainsi que tout acte annexe.*

IX - RENOUELEMENT DU COMITÉ CONSULTATIF DU SERVICE PUBLIC DE GÉOTHERMIE

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, **à l'unanimité**, de renouveler le Comité consultatif du service public de géothermie et d'approuver la charte du Comité consultatif du service public de géothermie, et a désigné, **par 27 voix pour** - *Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon, M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefebvre, Mme Brigitte Gautier Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoedec, M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana, – et 8 abstentions - *M. Richard Domsps, Muriel Éthève (représentée), M. Philippe Vafiadès (représenté), Mme Aurélie Million, M. Antoine Madelin, Mme Jessie Claude (représentée), Mme Marie Giné, et M. Jean-Jacques Um – M. Oberhauser et M. Baillergeau* comme représentants de la Ville au sein du Comité consultatif du service public de géothermie.*

X - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE DE BILLETTERIE AVEC LA SOCIÉTÉ FRANCE BILLET POUR LA SAISON CULTURELLE 2020-2021

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, **à l'unanimité**, d'approuver la convention de prestation de service de billetterie et a autorisé Madame la Maire ou son.sa représentant.e à signer ladite convention qui entrera en vigueur à compter de la saison 2020-2021 ainsi que tous les actes y afférents.

XI - BIBLIOTHÈQUE GABRIEL BOURDIN - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE L'ÉTAT RELATIVE AU PROJET D'ADAPTATION ET D'EXTENSION DES HORAIRES D'OUVERTURE POUR L'ANNÉE 2020

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, à l'unanimité, d'approuver la demande de subvention auprès de l'État effectuée dans le cadre du projet d'extension des horaires d'ouverture de la bibliothèque municipale Gabriel Bourdin, portant l'ouverture hebdomadaire de 37 à 44 heures, en instituant la journée continue le mercredi de 10 heures à 19 heures avec une ouverture le dimanche de 11 heures à 17 heures et a confirmé sa sollicitation de la subvention proposée dans le cadre de la dotation générale de décentralisation – concours particulier en faveur des bibliothèques de lecture publique, la plus élevée possible, correspondant à 80% du budget prévisionnel de fonctionnement de l'opération, soit 233 591 euros pour la période 2019-2024 composés comme suit : 177 780,47 euros de masse salariale brute et 116 933,12 euros de masse salariale nette.

XII - SERVICE JEUNESSE – PARTICIPATION DES FAMILLES DANS LE CADRE DES ACTIVITÉS PROPOSÉES PAR LE SERVICE JEUNESSE

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, par **33 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon, M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefebvre, Mme Brigitte Gautier Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoedec, M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana, M. Richard Domsps, Muriel Éthève (représentée), M. Philippe Vafiadès (représenté), Mme Aurélie Million, M. Antoine Madelin, Mme Jessie Claude (représentée) - **et 2 abstentions** - Mme Marie Giné, et M. Jean-Jacques Um – de fixer participations des jeunes aux activités proposées par le service municipal de la jeunesse comme suit :

- La participation demandée pour les activités organisées à l'extérieur du service et nécessitant le recours à un prestataire de services sera fixée à 30% du prix de l'activité.

- Les sorties à la mer à la journée seront facturées 3€ afin de permettre à un grand nombre de jeunes de profiter du littoral. Seul le transport sera assuré, les frais annexes et notamment la restauration seront à la charge du participant.

- Pour les séjours, il sera appliqué la tarification suivante basée sur le barème de classement des familles :

Participations familiales pour les séjours proposés par le service jeunesse	
application d'un pourcentage sur le prix du séjour	
Tranches Quotient Familial	Pourcentage de participation
1	30%
2	33%
3	37%
4	42%
5	48%
6	55%
7	65%

Les participations demandées seront arrondies à l'euro supérieur.

XIII - PRESTATIONS PAYANTES – RECONDUCTION DES TARIFS À COMPTER DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, à l'unanimité, de reconduire pour l'année scolaire 2020/2021 les tarifs de l'école d'art(s), la ludothèque, les cours municipaux pour adultes, la restauration scolaire, l'éveil sportif et l'école multisports, les passeports jeunes et les accueils de loisirs sans hébergement, approuvés pour l'année scolaire 2019/2020.

XIV - MODIFICATION DES REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, par **27 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon, M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefebvre, Mme Brigitte Gautier Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoedec, M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana, – **6 contre** - M. Richard Domsps, Muriel Éthève

(représentée), M. Philippe Vafiadès (représenté), Mme Aurélie Million, M. Antoine Madelin, Mme Jessie Claude (représentée) – **et 2 abstentions** - Mme Marie Giné, et M. Jean-Jacques Um – de créer un tarif d'occupation du domaine public pour les manifestations, marchés et foires éphémères fixé à 10 €/stand/jour.

XV - APPROBATION DES TARIFS POUR LE RESTAURANT COMMUNAL POUR L'ANNÉE 2020 - MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N° 2019-128 EN DATE DU 21 NOVEMBRE 2019

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, **à l'unanimité**, de modifier les tarifs d'accès au restaurant communal pour les agents de la Trésorerie de Fresnes et a autorisé Madame la Maire, ou son.s.a représentant.e à signer la convention afférente.

XVI – RAPPORT 2020 SUR L'ÉGALITE PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a pris acte, **à l'unanimité**, de la présentation du rapport sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes sur son territoire.

XVII - BUDGET PRIMITIF POUR L'EXERCICE 2020

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, par **27 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon, M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefebvre, Mme Brigitte Gautier Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legodec, M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez (représentée), Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana, – **6 contre** - M. Richard Doms, Muriel Éthève (représentée), M. Philippe Vafiadès (représenté), Mme Aurélie Million, M. Antoine Madelin, Mme Jessie Claude (représentée) – **et 2 abstentions** - Mme Marie Giné, et M. Jean-Jacques Um - d'approuver le budget primitif pour l'exercice 2020 tel qu'il lui a été présenté.

XVIII - RÉGIME DES INDEMNITÉS DE FONCTION ALLOUÉES AUX ÉLU.ES

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, par **27 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon, M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefebvre, Mme Brigitte Gautier Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legodec, M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez (représentée), Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana, – **et 8 abstentions** - M. Richard Doms, Muriel Éthève (représentée), M. Philippe Vafiadès (représenté), Mme Aurélie Million, M. Antoine Madelin, Mme Jessie Claude (représentée), Mme Marie Giné, et M. Jean-Jacques Um – d'abroger la délibération n°2019-89 en date du 2 juillet 2019 portant approbation du régime des indemnités allouées aux élu.es locaux.ales et d'approuver la nouvelle répartition du montant effectif des indemnités allouées aux élu.es municipaux.ales comme suit :

- Maire : 4 614,74 € brut x 12.....	55 376,76 €
- Adjoint.es : 1 200 € brut x 11 x 12	158 400 €
- Conseillers.ères municipaux.ales délégué.es : 553,03 € brut x 14 x 12	92 909,04 €
- Conseillers.ères municipaux.ales non délégué.es : 20,96 brut x 9 x 12	2 263,68 €
Total	308 949,48 €

XIX - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS ASSORTIES DE CONDITIONS AUX ASSOCIATIONS ET APPROBATION DES CONVENTIONS D'OBJECTIFS ET DE MOYENS

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, **à l'unanimité**, de fixer le montant des subventions accordées en 2020 aux associations conventionnées à la somme totale de 835 000 euros, dont 215 750 euros ont déjà été attribués, selon la répartition suivante :

Nom de l'association bénéficiaire	Montant	Dont subvention partielle
Amicale du personnel des services municipaux	53 000 euros	20 000 euros
Association le Coup de pouce	27 000 euros	7 000 euros
Association Amicale Sportive de Fresnes	176 000 euros	44 000 euros
Association Vallée-aux-Renards Animation	220 000 euros	55 000 euros

Maison des Jeunes et de la Culture	330 000 euros	82 500 euros
Association Fresnes Service	29 000 euros	7 250 euros

A approuvé les conventions d'objectifs et de moyens définissant l'objet, le montant et les conditions d'utilisation des subventions attribuées avec l'Amicale du personnel des services municipaux, le Coup de pouce, l'Association Amicale Sportive de Fresnes, l'Association Vallée-aux-Renards Animation, la Maison des Jeunes et de la Culture, l'association Fresnes Service, l'association 6Mettre, le Chœur Arthur Honneger, le Comité des Fêtes, la Mission Locale, l'association Urban Talent, l'AMICIAL et l'association Le Germinal, et a autorisé Madame la Maire, ou son.s.a représentant.e à signer lesdites conventions.

XX - AUTORISATION PERMANENTE DE POURSUITES DONNÉE AU COMPTABLE

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, à l'**unanimité**, de donner au comptable du Trésor public une autorisation permanente de poursuites pour la mise en œuvre d'oppositions à tiers détenteur et de saisies, pour la durée du mandat, sur l'ensemble des titres émis.

XXI - PERSONNEL COMMUNAL – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** a décidé, **par 29 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon, M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, Mme Claire Lefebvre, Mme Brigitte Gautier Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoedec, M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez (représentée), Mme Émilie Legros, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana, M. Richard Domsps, M. Philippe Vafiadès (représenté), Mme Marie Giné, et M. Jean-Jacques Um – **et 4 abstentions** - Muriel Éthève (représentée), Mme Aurélie Million, M. Antoine Madelin, Mme Jessie Claude (représentée) – d'approuver, à compter du 1^{er} juillet 2020, la création de 5 emplois contractuels permanents de catégorie C, à temps complet, d'1 emploi d'agent contractuel de catégorie A, à temps complet, de 6 emplois d'agent de maîtrise titulaire et de 2 emplois d'attaché territorial titulaire au tableau des effectifs du personnel de la ville de Fresnes et a ainsi modifié ledit tableau portant de le nombre de postes de 721 à 735.

XXII - VERSEMENT DE LA PRIME EXCEPTIONNELLE DANS LE CADRE DE L'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE DÉCLARÉ POUR FAIRE FACE À L'ÉPIDÉMIE DE COVID -19

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, à l'**unanimité**, d'instaurer une prime exceptionnelle en faveur des agents particulièrement mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire d'un montant maximum de 1 000€. Cette prime sera attribuée aux agents ayant été confrontés à des risques sanitaires (forts, moyens ou faibles) en présentiel ou à une densité d'activité en télétravail, pendant la période de confinement, soit du 17 mars au 11 mai 2020.

La séance est levée le 11 juillet 2020 à treize et onze minutes heures.

Fresnes, le

16 JUL 2020

Le présent extrait a été affiché ce jour à la porte de la mairie en exécution des articles L.2121-25 et R.2121-11 du Code général des collectivités territoriales

La Maire,



Marie Chavanon
CHAVANON

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Melun (43, rue du Général de Gaulle, 77000 Melun) dans un délai de deux mois à compter de leur publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;
- deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.

- VILLE DE FRESNES -

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 septembre 2020

COMPTE RENDU SUCCINCT

L'an deux mille vingt, le trente septembre, à vingt heures, le Conseil municipal de la commune de Fresnes s'est réuni au gymnase Pierre Périquoi, sis Chemin de la Tour aux Chartiers à Fresnes, sur la convocation de Madame Marie Chavanon, Maire.

Le nombre de conseiller.ères municipaux.ales en exercice est de 35.

Étaient présent.es :

Mme Marie Chavanon - Maire, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry (absent au point 34), Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon, M. Frédéric Besnier - adjoint.es, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefebvre, Mme Brigitte Gautier Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana, M. Richard Doms, Mme Aurélie Million, M. Antoine Madelin, Mme Jessie Claude et M. Jean-Jacques Um - conseiller.ères.

Étaient représenté.es :

Mme Muriel Éthève représentée par M. Philippe Vafiadès.

Mme Marie Giné représentée par M. Jean-Jacques Um.

Madame Marie Leclerc-Bruant est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

La présidence de séance est assurée par Madame la Maire.

I - DÉCISIONS PRISES PAR MADAME LA MAIRE EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date	N°	Objet	Co-contractant	Montant
23/06/20	2020-78	Approbation de la convention d'occupation précaire et révocable pour un logement situé 18, rue Émile Zola pour une durée d'un an à partir de sa date de signature	Mme Mélissa Adelaïde	730 € / mensuel (recettes)
23/06/20	2020-79	Approbation de la convention d'occupation de dépendance du domaine public dans les locaux sis 1, place Pierre et Marie Curie	Le comité des Fêtes de Fresnes	x
26/06/20	2020-80	Approbation de l'avenant à la convention relative à l'organisation de la mise sous pli pour le second tour des élections du 28/06/20	x	0.28 € / par électeur (recettes)
25/06/20	2020-81	Renonciation au droit de préemption urbain sur un garage (lot 1741) sis 29, rue Auguste Daix et 37 à 41, avenue du Parc des Sports	x	x
25/06/20	2020-82	Renonciation au droit de préemption urbain sur un appartement (lot 25) un garage (lot 39) et une cave (lot 61) sis 37, rue Henri Barbusse	x	x
25/06/20	2020-83	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 35, avenue de la Liberté	x	x
25/06/20	2020-84	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 24, rue des Anémones	x	x
30/06/20	2020-85	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 9, rue des Glacières	x	x
30/06/20	2020-86	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 7 rue des Marronniers	x	x
30/06/20	2020-87	Approbation de la convention d'occupation précaire et révocable sis 1, rue Julien Chailloux afin d'y organiser des animations sur la réparation de vélos	Association Cyclofficine Ivry	x
15/07/20	2020-88	Approbation de la convention d'occupation de dépendance du domaine public pour l'installation de ruches au parc des Aulnes à compter d'un an à partir de sa date de signature	M. Mathieu Pinault	Redevance égale à 5% du chiffre d'affaire tiré de la vente du miel (recettes)
15/07/20	2020-89	Création d'une régie de recettes au service jeunesse	Service jeunesse	x
15/07/20	2020-90	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 3, rue de l'Aqueduc	x	x
15/07/20	2020-91	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 17 bis, rue de Montjean	x	x
15/07/20	2020-92	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 5 allée Gervaise (lot n°3)	x	x
15/07/20	2020-93	Renonciation au droit de préemption urbain sur un studio (lot 19) et un emplacement de voiture (lot 75) sis 1A, rue Jean Moulin	x	x
24/07/20	2020-94	Désignation d'un cabinet d'avocat pour la représentation de la Ville devant la juridiction administrative	Oppidium Avocats	4 920 € T.T.C
24/07/20	2020-95	Dépôt d'une déclaration préalable de travaux pour un panneau informatif avenue du Parc Médicis dans le cadre du parcours de la mémoire initié par la Ville	x	x

27/07/20	2020-96	Mise à disposition du terrain de football du stade de la Paix le 31/07/2020 de 7h à 12h afin d'organiser un événement religieux ne pouvant être accueilli dans ses locaux habituels	Association Culturelle Musulmane de Fresnes (ACMEF)	x
28/07/20	2020-97	Passation d'une convention pour la mise à disposition du Stade Gaston Roussel afin d'organiser des activités sportives du 01/09/2020 au 02/07/2021	Association de Développement de l'Action Social Association de Développement de l'Action Social (ADAS)	x
28/07/20	2020-98	Mise à disposition du dojo du gymnase de la Paix afin d'organiser des activités sportives du 01/09/2020 au 02/07/2021	Association AIKI-CLUB	x
28/07/20	2020-99	Mise à disposition du gymnase Barbara afin d'organiser des activités sportives du 01/09/2020 au 02/07/2021	Association de Défense et de Protection des Enfants et adultes Déficients (ADPED)	x
28/07/20	2020-100	Mise à disposition du gymnase Pasteur afin de pratiquer de l'handisport du 01/09/2020 au 02/07/21	Association Alpha Loisirs	x
28/07/20	2020-101	Mise à disposition du gymnase Louis Pasteur afin d'organiser des danses folkloriques bretonnes du 01/09/2020 au 02/07/2021	Association AN HADERIEN	x
28/07/20	2020-102	Mise à disposition du terrain n°2 du Stade Gaston Roussel afin de pratiquer du football du 01/09/2020 au 02/09/2021	Association Arc en ciel Dom 94	x
28/07/20	2020-103	Mise à disposition du pas de tir de terrain de la Cerisaie afin de pratiquer le tir à l'arc du 01/09/2020 au 02/07/2021	Association les Archers Fresnois	x
28/07/20	2020-104	Mise à disposition du gymnase Louis pasteur afin de pratiquer du Tae Kwondo du 01/09/2020 au 02/07/2021	Association Dendrobates	x
28/07/20	2020-105	Mise à disposition du terrain n°1 du stade Gaston Roussel afin de pratiquer du football du 01/09/2020 au 02/07/2021	Direction Interrégionale des services pénitentiaires de Paris (ERIS)	x
28/07/20	2020-106	Mise à disposition du gymnase Monod Coquelicot afin de pratiquer de la danse du 01/09/2020 au 02/07/2021	Association Isannabelle Danse	x
28/07/20	2020-107	Mise à disposition des gymnases Barbara et Saint-Exupéry afin de pratiquer les activités danse et fitness du 01/09/2020 au 02/07/2021	Association Luvdance	x
28/07/20	2020-108	Mise à disposition des gymnases Barbara et Saint Exupéry afin de pratiquer leurs activités du 01/09/2020 au 02/07/2020	Association Pencake Silat Penglipur	x
28/07/20	2020-109	Mise à disposition des gymnases Barbara et de la Paix afin de pratiquer des ateliers de gymnastiques d'entretien du 01/09/2020 au 02/07/2020	Association Prim'adal	x
28/07/20	2020-110	Mise à disposition du gymnase Barbara afin de pratiquer des activités de fitness du 01/09/2020 au 02/07/2021	Association Gym Suédoise	3 500 €/an (recettes)
28/07/20	2020-111	Mise à disposition du gymnase de la Paix afin de pratiquer de la danse hip-hop du 01/09/2020 au 02/07/2021	Association Urban Talent	x
28/07/20	2020-112	Mise à disposition des gymnases de la Paix et Barbara afin de pratiquer des activités de psychomotricité du 01/09/2020 au 02/07/2021	Association Un Enfant dans la Ville	x

29/07/20	2020-113	Mise à disposition du gymnase Charcot afin d'organiser des cours de badminton du 01/09/2020 au 02/07/2021	Association Ecole Internationale de Badminton (E.I.B.A.D)	x
29/07/20	2020-114	Mise à disposition des gymnases de la Paix, Barbara et Pasteur afin d'organiser des cours de karaté du 01/09/2020 au 02/07/2021	Sportive Internationale Goju Ryu Association (I.G.R.A)	x
29/07/20	2020-115	Mise à disposition des gymnases Barbara et de la Paix afin d'organiser des cours de Yoga du 01/09/2020 au 02/07/2021	Association Maitrise Yoga Relaxation et Respiration (M.Y.R.R)	x
29/07/20	2020-116	Mise à disposition du gymnase de la Paix afin de pratiquer des cours de boxe du 01/09/20 au 02/07/21	Association Urban Training	x
29/07/20	2020-117	Mise à disposition du gymnase Gaston Roussel afin de pratiquer du football du 01/09/2020 au 02/07/2021	Établissement Public Sante National de Fresnes (EPSNF)	x
04/08/20	2020-118	Modification du siège de la régie d'avances pour le paiement des menues dépenses des accueil de loisirs et périscolaires auprès du service enfance jeunesse de la maison de quartier à l'hôtel de Ville	x	x
04/08/20	2020-119	Modification du siège de la régie de recette du service des sports de la maison de quartier à l'hôtel de Ville	x	x
04/08/20	2020-120	Modification du siège de la régie des services enseignement et enfance de la maison de quartier à l'hôtel de Ville	x	x
10/08/20	2020-121	Suppression de la régie de recettes pour les encaissements de l'école d'arts de Fresnes dans le cadre de la création d'un service d'accueil unique au 01/09/2020	x	x
10/08/20	2020-122	Suppression de la régie de recettes auprès du service de la petite enfance dans le cadre de la création d'un service d'accueil unique au 01/09/20 afin de regrouper les régies de recettes pour une meilleure gestion	x	x
10/08/20	2020-123	Suppression de la régie de recettes du service des sports dans le cadre de la création d'un service d'accueil unique au 01/09/2020	x	x
11/08/20	2020-124	Suppression de la régie de recettes auprès du secrétariat général pour l'encaissement des redevances d'occupation du domaine public	x	x
11/08/20	2020-125	Modification de la régie de recettes instituée auprès des services des relations publiques et de la communication pour l'encaissement des redevances d'occupation du domaine public	x	x
14/08/20	2020-126	Modification de la régie de recettes pour es encaissements auprès des services de l'enseignement et enfance jeunesse	x	x
17/08/20	2020-127	Dépôt d'une déclaration préalable de travaux pour le remplacement de la porte d'accès au réfectoire de l'école des Marguerites	x	x
17/08/20	2020-128	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 5, résidence de Tourvoie (lot 86)	x	x
18/08/20	2020-129	Approbation de la convention précaire et révocable pour un logement sis 14, rue Emile Zola	Mme Mouchrik	660 €/mois (recettes)
20/08/20	2020-130	Renonciation au droit de préemption urbain sur un appartement (lot 20), un emplacement de double stationnement (lot 49) et une cave (lot 71) sis 19, avenue de la Liberté	x	x

20/08/20	2020-131	Renonciation au droit de préemption urbain sur un local et un parking sis 17, avenue de Stalingrad	x	x
20/08/20	2020-132	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 10, rue du Docteur Schweitzer	x	x
20/08/20	2020-133	Renonciation au droit de préemption urbain sur un appartement (lot 9), et un emplacement de voiture (lot 114) sis 25 à 29, rue Henri Barbusse	x	x
20/08/20	2020-134	Renonciation au droit de préemption urbain sur un appartement (lot 50) et un emplacement double de voiture (lot 122) sis 25 à 29 rue Henri Barbusse	x	x
20/08/20	2020-134	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 3, rue de la Source	x	x
24/08/20	2020-135	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 48 bis rue Yvon	x	x
22/08/20	2020-136	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 48 rue Yvon	x	x

II - MARCHÉS PUBLICS SIGNÉS PAR LE MAIRE EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° Marché - Titulaire	N° 19018 - Sarl MICRO 5
Intitulé	Prospection, vente et confection d'espaces publicitaires pour le magazine municipal d'information locale.
Durée initiale et reconduction	Un an à compter de la notification 15/07/2020 - reconductible 3 fois par tacite reconduction.
Montant du marché	Montant minimum annuel : 4 000 euros H.T / Montant maximum annuel : 55 000 € H.T.

N° Marché - Titulaire	N° 19045 - UGAP
Intitulé	Gestion de l'entretien et de la maintenance des flottes de véhicules terrestres à moteur d'un PTAC inférieur ou égal à 3,5 tonnes.
Durée initiale et reconduction	De la notification le 22/07/2019 jusqu'au 09/07/2023 avec une reconduction tacite jusqu'au 09/07/2024.
Montant du marché	Montant annuel : 80 000 € H.T.

N° Marché - Titulaire	N° 19047 - 1 - Ets Horticoles VIET
Intitulé	Achat de fournitures végétales pour la ville de Fresnes - Lot n° 1 - Plantes annuelles et bisannuelles.
Durée initiale et reconduction	Un an à compter de la notification le 05/06/2020 - reconductible 3 fois par tacite reconduction.
Montant du marché	Montant annuel minimum : 4 700 € H.T. - Montant annuel maximum : 23 000 € H.T.

N° Marché - Titulaire	N° 19047 - 2 - Ets BRAGEIRAC FLEURI
Intitulé	Achat de fournitures végétales pour la ville de Fresnes - Lot n° 2 - Bulbes à floraison printanière.
Durée initiale et reconduction	Un an à compter de la notification le 26/05/2020 - reconductible 3 fois par tacite reconduction.
Montant du marché	Montant annuel minimum : 1 800 € H.T. - Montant annuel maximum : 3 500 € H.T.

N° Marché - Titulaire	N° 19047 - 3 - Société Yohann CHATELAIN
Intitulé	Achat de fournitures végétales pour la ville de Fresnes - Lot N° 3 achat de sapins de Noël.
Durée initiale et reconduction	Un an à compter de la notification le 16/06/2020 - reconductible 3 fois par tacite reconduction.
Montant du marché	Montant annuel minimum : 950 € H.T. - Montant annuel maximum : 4 000 € H.T.

N° Marché - Titulaire	N° 19047 - 4 - PÉPINIÈRES ALLAVOINE
Intitulé	Achat de fournitures végétales pour la ville de Fresnes - Lot n° 4 achat d'arbres d'alignement, d'ornement, de conifères haute taille, d'arbustes, de conifères nains, de rosiers et de plantes de terre de bruyère.
Durée initiale et reconduction	Un an à compter de la notification le 13/07/2020 - reconductible 3 fois par tacite reconduction.
Montant du marché	Montant annuel minimum : 1 400 € H.T. - Montant annuel maximum : 15 000 € H.T.

N° Marché - Titulaire	N° 19047 - 5 - Ets SOUFFLET VIGNE
Intitulé	Achat de fournitures végétales pour la ville de Fresnes - Lot n° 5 achat de fourniture de gazons
Durée initiale et reconduction	Un an à compter de la notification le 26/05/2020 - reconductible 3 fois par tacite reconduction.
Montant du marché	Montant annuel minimum : 1 400 € H.T. - Montant annuel maximum : 4 500 € H.T.

N° Marché - Titulaire	N° 20005 - Société LIGER CONCEPTION ET DÉVELOPPEMENT
Intitulé	Contrat d'assistance et de maintenance du logiciel LULO 03 à la ludothèque municipale.
Durée initiale et reconduction	Un an à compter du 01/01/2020 - reconductible annuellement jusqu'à cinq années maximum.
Montant du marché	Montant : 569,28 € T.T.C.

N° Marché - Titulaire	N° 20006 - Société CHANTELE
Intitulé	Achats de masques barrière catégorie 1.
Durée initiale et reconduction	Une livraison - 15 000 masques (tissus).
Montant du marché	Montant : 53 000 € T.T.C.

N° Marché - Titulaire	N° 20007 - Société SAFTECH
Intitulé	Plateforme PMR Accueil unique.
Durée initiale et reconduction	Prise d'effet le 24/06/2020 : une livraison.
Montant du marché	Montant : 26 195,65 € T.T.C.

N° Marché - Titulaire	N° 20009 - Laboratoire CLIRISIS
Intitulé	Achat de masques en tissus.
Durée initiale et reconduction	Une livraison - 100 000 masques (chirurgicaux bleu type II).
Montant du marché	Montant : 74 400 € T.T.C.

N° Marché - Titulaire	N° 20010 - A.E. Sarah PARIENTI
Intitulé	Achat de masques en tissus.
Durée initiale et reconduction	Une livraison (24/04/2020) - 10 000 masques tissus (bleu - marine - gris).
Montant du marché	Montant : 21 000 € T.T.C.

N° Marché - Titulaire	N° 20011 - IMMOBILIERE 3F
Intitulé	Marché de travaux rue des Frères Lumière - Volume 3 - Structure multi-accueil petite enfance et annexes.
Durée initiale et reconduction	Notification : 12/03/2019.
Montant du marché	Montant : 1 432 335,13 € T.T.C.

N° Marché - Titulaire	N° 20012 - IMMOBILIERE 3F
Intitulé	Marché de travaux rue des Frères Lumière - Volume 2 - Gymnase et ses aménagements annexes.
Durée initiale et reconduction	Notification : 12/03/2019
Montant du marché	Montant : 881 437,99 € T.T.C.

N° Marché - Titulaire	N° 20013 - IMMOBILIERE 3F
Intitulé	Marché de travaux rue des Frères Lumière - Volume 10 - Local s/station pour équipement multi-accueil petite enfance, gymnase et leurs aménagements annexes.
Durée initiale et reconduction	Notification : 12/03/2019
Montant du marché	Montant : 28 800 € T.T.C.

N° Marché - Titulaire	N° 20016 - A.E. Sarah PARIENTI
Intitulé	Achat de masques en tissus.
Durée initiale et reconduction	2 livraisons (mai 2020) - 20 000 masques tissus blancs (polypropène).
Montant du marché	Montant : 42 200 € T.T.C.

N° Marché - Titulaire	N° 20025 - DIS TRANSICS (DELTA INDUSTRIE)
Intitulé	Contrat d'assistance et de maintenance du logiciel TX ARCHIV.
Durée initiale et reconduction	Prise d'effet au 01/08/2020 et reconductible par tacite reconduction jusqu'au 31/07/2025.
Montant du marché	Montant annuel T.T.C : 387,62 €.
N° Marché - Titulaire	N° 20026 - C.F.I.
Intitulé	Services et Equipements Numériques et Mobilier pour l'éducation, la formation et les espaces culturels (groupement SIPPAREC)
Durée initiale et reconduction	Du 06/04/2020 au 05/04/2024.
Montant du marché	Montant forfaitaire T.T.C sur les 4 ans : 20 000 €.

N° Marché - Titulaire	N° 20027 - NEERIA
Intitulé	Contrat de maintenance et mise à disposition d'un logiciel d'évaluation des risques professionnels.
Durée initiale et reconduction	À compter du 10/07/2020 pour un an, reconductible 2 fois par reconduction expresse.
Montant du marché	Montant H.T sur les 3 ans : 9 000 € (3 600 € T.T.C /an).

N° Marché - Titulaire	N° 20030 - Société HENRI JULIEN
Intitulé	Achats de vaisselles durables et jetables destinées aux cantines scolaires et offices de restauration municipale.
Durée initiale et reconduction	À compter de la notification le 15/09/2020 pour la durée ferme de 4 ans.
Montant du marché	Montant maximum sur la durée du marché : 40 000 € H.T.

N° Marché - Titulaire	N° 20032 - Société S.R.C.I.
Intitulé	Contrat de maintenance logiciel Xbus.
Durée initiale et reconduction	De la notification le 06/08/2020 - reconductible 3 fois par tacite reconduction.
Montant du marché	Montant annuel H.T : 2400 € (fonctionparapheur/actes/Helios/convocations). Montant annuel H.T : 6 495 € (support utilisateurs).

ACTES MODIFICATIFS

N° Marché - Titulaire	N° 15013 - SAS CHOUFFOT
Intitulé	Marché d'achat et livraison de matériels à moteur et consommables destinés aux services espaces verts, voirie et stades de la Ville.
Durée initiale et reconduction	Prolongation de la durée du marché de 2 mois jusqu'au 16/05/2019.
Montant du marché	Sans incidence financière.

N° Marché - Titulaire	N° 15016 - MAJ ELIS
Intitulé	Marché de location et entretien de vêtements à usage professionnel pour le personnel de restauration municipale, crèches et restaurants scolaires.
Durée initiale et reconduction	Prolongation de la durée du marché du 01/09/2019 au 31/08/2020.
Montant du marché	Montant H.T : 8 099,28 €.
Objet de l'acte modificatif n° 2	Prolongation de la durée du marché du 01/09/2020 au 28/02/2021.
Montant	Sans incidence financière.

N° Marché - Titulaire	N° 15022 - CLUB BUREAUTIQUE
Intitulé	Location et maintenance de traceurs.
Durée initiale et reconduction	Prolongation du 04/07/2019 au 31/10/2019.
Montant du marché	Sans incidence financière.

N° Marché - Titulaire	N° 15027 - KONICA MINOLTA
Intitulé	Location maintenance copieurs multifonctions.
Durée initiale et reconduction	Prolongation de la durée du marché du 22/06/2019 au 31/10/2019.
Montant du marché	Sans incidence financière.

N° Marché - Titulaire	N° 15027 - KONICA MINOLTA
Intitulé	Location maintenance copieurs multifonctions.
Durée initiale et reconduction	Prolongation de la durée du marché du 01/11/2019 au 31/12/2019.
Montant du marché	Sans incidence financière.

N° Marché - Titulaire	N° 17031 - FELDIS LEVIAUX
Intitulé	Marché d'entretien courant de la miroiterie des bâtiments de la Ville et de 2 gymnases du SIESCSD.
Durée initiale et reconduction	Prolongation de la durée du marché de 5 mois, du 02/08/2019 au 31/12/2019.
Montant du marché	Sans incidence financière.

N° Marché - Titulaire	N° 17053 - Sté NOLLET
Intitulé	Marché de fourniture et livraison de matériels électriques pour la Ville de Fresnes et le SIESCSD.
Durée initiale et reconduction	Mise à jour du montant annuel maximum eu égard à fournitures supplémentaires.
Montant du marché	Montant annuel maximum augmenté à : 45 000 € H.T soit 15 000 € H.T en supplément.

N° Marché - Titulaire	N° 18037 - ATELIER b + d
Intitulé	Marché de travaux école R. Doisneau.
Durée initiale et reconduction	Honoraires définitifs du Maître d'œuvre en phase APD.
Montant du marché	Montant des honoraires : 18 837 € H.T (22 604,40 € T.T.C).

N° Marché - Titulaire	N° 18049 - NEIGE, SOLEIL, TOURISME, LOISIRS - TOOTAZIMUT
Intitulé	Organisation de sorties scolaires avec nuitées en France pour enfants de cycle 3 écoles publiques de la Ville.
Durée initiale et reconduction	Changement dans le mode d'exploitation : transfert à l'association UCPA Sport Vacances (marque commerciale TOOTAZIMUT conservée).
Montant du marché	Sans incidence financière.

N° Marché - Titulaire	N° 17018 - Société HATRA
Intitulé	Elagage et abattage du patrimoine arboré.
Durée initiale et reconduction	Travaux supplémentaires : élagage d'un espace occupé illégalement.
Montant du marché	Montant H.T de l'acte modificatif : 5 414,50 €.

N° Marché - Titulaire	N° 17051 - Société 5 M SERVICES
Intitulé	Maintenance et mises aux normes accessibilité des ascenseurs, monte-charges et élévateurs de bâtiments de la ville et du SIESCSD.
Durée initiale et reconduction	Ajout de matériel : monte-handicapé dans l'HDV.
Montant du marché	Montant H.T : 87,50 €.

N° Marché - Titulaire	N° 18006 - SIMIRE
Intitulé	Fourniture et livraison de mobiliers scolaires.
Durée initiale et reconduction	Transfert suite à changement dans l'exploitation (liquidation judiciaire de Sté SIMIRE) au profit de la société MOBIDECOR (par jugement du T.C.).
Montant du marché	Sans incidence financière.

N° Marché - Titulaire	N° 18007 - SIMIRE
Intitulé	Fourniture et livraison de mobiliers ludiques.
Durée initiale et reconduction	Transfert suite à changement dans l'exploitation (liquidation judiciaire de Sté SIMIRE) au profit de la société MOBIDECOR (par jugement du T.C.).
Montant du marché	Sans incidence financière.

N° Marché - Titulaire	N° 18008 - SIMIRE
Intitulé	Fourniture et livraison de mobiliers pour les salles de restauration scolaire.
Durée initiale et reconduction	Transfert suite à changement dans l'exploitation (liquidation judiciaire de Sté SIMIRE) au profit de la société MOBIDECOR (par jugement du T.C.).
Montant du marché	Sans incidence financière.

N° Marché - Titulaire	N° 19006 - Société RICOH
Intitulé	Location maintenance presses numériques.
Durée initiale et reconduction	Ajout de matériels (accessoires supplémentaires).
Montant du marché	Montant H.T : 6 023,52 €

N° Marché - Titulaire	N° 19008 - IMPRIMERIE MORAULT
Intitulé	Impression de supports de communication de la Ville : Magazine d'information locale PANORAMA, brochures, guides, plaquettes.
Durée initiale et reconduction	Ajout de prestations similaires - mise à jour prix du BPU.
Montant du marché	Montant annuel du marché inchangé.

N° Marché - Titulaire	N° 19044 - MONTI
Intitulé	Travaux de menuiserie accueil unique.
Durée initiale et reconduction	Travaux supplémentaires : ouverture de mur.
Montant du marché	Montant H.T : 7 798,17 €

III - COMMUNICATION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE POUR L'EXERCICE 2019

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** a pris acte de la communication du rapport d'activité de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre pour l'année 2019.

Madame la Maire propose à l'assemblée délibérante que l'ensemble des désignations se fasse à mains levées. Le Conseil municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

IV - COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS – ARRÊT DE LA LISTE DES CONTRIBUABLES

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** a dressé, **par 29 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon, M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefebvre, Mme Brigitte Gautier Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana, Mme Marie Giné (représentée), et M. Jean-Jacques Um - **et 6 abstentions** - M. Richard Domsps, Mme Muriel Éthève (représentée), M. Philippe Vafiadès, Mme Aurélie Million, M. Antoine Madelin et Mme Jessie Claude - la liste de présentation des 32 commissaires titulaires et suppléant.es de la commission communale des impôts directs à transmettre à la Direction départementale des finances publiques.

V - ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE - DÉSIGNATION D'UN.E REPRÉSENTANT.E TITULAIRE ET D'UN.E REPRÉSENTANT.E SUPPLÉANT.E DE LA VILLE AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TERRITORIALES

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, **par 29 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon, M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefebvre, Mme Brigitte Gautier Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana, Mme Marie Giné (représentée), et M. Jean-Jacques Um - **et 6 abstentions** - M. Richard Domsps, Muriel Éthève (représentée), M. Philippe Vafiadès, Mme Aurélie Million, M. Antoine Madelin et Mme Jessie Claude - de désigner M. LECOMTE en qualité de délégué titulaire et M. PALLIER en qualité de délégué suppléant de la Commune au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Territoriales de l'établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre.

VI - ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ NATIONAL DE FRESNES - DÉSIGNATION D'UN.E REPRÉSENTANT.E

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, **par 29 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon, M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefebvre, Mme Brigitte Gautier Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana, Mme Marie Giné (représentée), et M. Jean-Jacques Um - **et 6 abstentions** - M. Richard Domsps, Mme Muriel Éthève (représentée), M. Philippe Vafiadès, Mme Aurélie Million, M. Antoine Madelin et Mme Jessie Claude - de désigner en qualité Mme GAUTIER TIRONNEAU en qualité de représentante de la Ville au sein du conseil d'administration de l'établissement public de santé national de Fresnes.

VII - COMITÉ LOCAL POUR LE LOGEMENT AUTONOME DES JEUNES DU VAL-DE-BIÈVRE (CLLAJ) - DÉSIGNATION D'UN.E REPRÉSENTANT.E TITULAIRE ET D'UN.E REPRÉSENTANT.E SUPPLÉANT.E

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, **par 29 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon, M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefebvre, Mme Brigitte Gautier Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana, Mme Marie Giné (représentée), et M. Jean-Jacques Um - **et 6 abstentions** - M. Richard Domsps, Mme Muriel Éthève (représentée), M. Philippe Vafiadès, Mme Aurélie Million, M. Antoine Madelin et Mme Jessie Claude - de désigner Mme SOLVIGNON en qualité de représentante titulaire et Mme FRACHON en qualité de représentante suppléante au sein du CLLAJ Val-de-Bièvre.

VIII - COMITÉ DU BASSIN D'EMPLOI DU SUD VAL-DE-MARNAIS - DÉSIGNATION D'UN.E DÉLÉGUÉ.E TITULAIRE ET D'UN.E DÉLÉGUÉ.E SUPPLÉANT.E

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, **par 29 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon, M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefebvre, Mme Brigitte Gautier Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana, Mme Marie Giné (représentée), et M. Jean-Jacques Um - **et 6 abstentions** - M. Richard Domsps, Mme Muriel Éthève (représentée), M. Philippe Vafiadès, Mme Aurélie Million, M. Antoine Madelin et Mme Jessie Claude - de désigner M. GUILLLOTIN en qualité de délégué titulaire et Mme SOLVIGNON en qualité de déléguée suppléante au Comité du Bassin d'Emploi du sud Val-de-Marnais.

IX - CONSEIL DE DISCIPLINE DE RECOURS DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE - DÉSIGNATION D'UN.E REPRÉSENTANT.E

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, **par 29 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon, M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefebvre, Mme Brigitte Gautier Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana, Mme Marie Giné (représentée), et M. Jean-Jacques Um - **et 6 abstentions** - M. Richard Domsps, Mme Muriel Éthève (représentée), M. Philippe Vafiadès, Mme Aurélie Million, M. Antoine Madelin et Mme Jessie Claude - de désigner Mme PERTHUIS en qualité de représentante de la Ville pouvant être tirée au sort pour siéger au sein du conseil de discipline de recours de la région Île-de-France.

X - CORRESPONDANT.E DÉFENSE - DÉSIGNATION D'UN.E REPRÉSENTANT.E

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, **par 29 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon, M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefebvre, Mme Brigitte Gautier Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana, Mme Marie Giné (représentée), et M. Jean-Jacques Um - **et 6 abstentions** - M. Richard Domsps, Mme Muriel Éthève (représentée), M. Philippe Vafiadès, Mme Aurélie Million, M. Antoine Madelin et Mme Jessie Claude - de désigner M. AUBRY en qualité de correspondant défense de la commune de Fresnes.

XI - SYNDICAT MIXTE D'ACTION FONCIÈRE DU DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE - DÉSIGNATION D'UN.E DÉLÉGUÉ.E TITULAIRE ET D'UN.E DÉLÉGUÉ.E SUPPLEANT.E

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, **par 29 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon, M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefebvre, Mme Brigitte Gautier Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana, Mme Marie Giné (représentée), et M. Jean-Jacques Um - **et 6 abstentions** - M. Richard Domsps, Mme Muriel Éthève (représentée), M. Philippe Vafiadès, Mme Aurélie Million, M. Antoine Madelin et Mme Jessie Claude - de désigner Mme LECLERC-BRUANT en qualité de déléguée titulaire et M. GUILLOTIN en qualité de délégué suppléant au Syndicat mixte d'Action Foncière du département du Val-de-Marne.

XII - CONSEILS D'ÉCOLES DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES MATERNELS ET ÉLÉMENTAIRES DE FRESNES - DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANT.ES

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, **par 29 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon, M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefebvre, Mme Brigitte Gautier Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana, Mme Marie Giné (représentée), et M. Jean-Jacques Um - **et 6 abstentions** - M. Richard Domsps, Mme Muriel Éthève (représentée), M. Philippe Vafiadès, Mme Aurélie Million, M. Antoine Madelin et Mme Jessie Claude - de désigner en qualité de représentant.es de la Ville au sein des conseils d'école des établissements scolaires maternels et élémentaires situés sur le territoire :

Écoles maternelles		
	Titulaire	Suppléant.e
Marguerites	Rachida Sadane	Frédéric Besnier
Blancs Bouleaux	Rachida Sadane	Véronique Vela-Rodriguez
Tulipes	Véronique Vela-Rodriguez	Cécilia Vala
Capucines	Philippe Lecomte	Christian Caristan
Coquelicot	Rachida Sadane	Frédéric Besnier

Écoles élémentaires		
	Titulaire	Suppléant.e
Théodore Monod	Rachida Sadane	Émilie Legros
Doisneau	Paule Frachon	Claire Lefebvre
Monnet	Véronique Vela-Rodriguez	Olivier Guillotin
Pasteur	Rachida Sadane	Cécilia Vala
Roux	Émilie Legros	Claire Lefebvre
Frères Lumière	Rachida Sadane	Christian Caristan

École primaire		
	Titulaire	Suppléant
Barbara	Rachida Sadane	Philippe Pallier

XIII - CONSEILS D'ADMINISTRATION DES COLLÈGES ET DU LYCÉE DE FRESNES - DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANT.ES

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, **par 29 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon, M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefebvre, Mme Brigitte Gautier Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana, Mme Marie Giné (représentée), et M. Jean-Jacques Um - **et 6 abstentions** - M. Richard Domsps, Mme Muriel Éthève (représentée), M. Philippe Vafiadès, Mme Aurélie Million, M. Antoine Madelin et Mme Jessie Claude – de désigner en qualité de représentant.es de la Ville au sein des conseils d'administration des collèges et du lycée situés sur le territoire :

Collèges		
	Titulaire	Suppléant.e
Fromond	Isabelle Dutronc	Elsa Solvignon
Charcot	Kaddour Métir	Rachida Sadane
Saint Exupéry	Elsa Solvignon	Véronique Vela-Rodriguez

Lycée		
	Titulaire	Suppléant.e
Mistral	Kaddour Métir	Elsa Solvignon

XIV - ASSOCIATION ORBIVAL - DÉSIGNATION D'UN.E REPRÉSENTANT.E TITULAIRE ET D'UN.E REPRÉSENTANT.E SUPPLÉANT.E

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, **par 29 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon, M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefebvre, Mme Brigitte Gautier Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana, Mme Marie Giné (représentée), et M. Jean-Jacques Um - **et 6 abstentions** - M. Richard Domsps, Mme Muriel Éthève (représentée), M. Philippe Vafiadès, Mme Aurélie Million, M. Antoine Madelin et Mme Jessie Claude – de désigner M. OBERHAUSER en qualité de représentant titulaire et M. AUBRY en qualité de représentant suppléant de la Ville au sein de l'association Orbival.

XV - CENTRE HUBERTINE AUCLERT- DÉSIGNATION D'UN.E REPRÉSENTANT.E

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, **par 29 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon, M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefebvre, Mme Brigitte Gautier Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana, Mme Marie Giné (représentée), et M. Jean-Jacques Um - **et 6 abstentions** - M. Richard Domsps, Mme Muriel Éthève (représentée), M. Philippe Vafiadès, Mme Aurélie Million, M. Antoine Madelin et Mme Jessie Claude – de désigner M. AUBRY en qualité de représentant de la Commune au sein du centre Hubertine Auclert.

XVI – ASSOCIATION COMMUNAUTÉ CAPDÉMAT- DÉSIGNATION D'UN.E REPRÉSENTANT.E TITULAIRE ET UN.E REPRÉSENTANT.E SUPPLÉANT.E

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, **par 29 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon, M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefebvre, Mme Brigitte Gautier Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana, Mme Marie Giné (représentée), et M. Jean-Jacques Um - **et 6 abstentions** - M. Richard Domsps, Mme Muriel Éthève (représentée), M. Philippe Vafiadès, Mme Aurélie Million, M. Antoine Madelin et Mme Jessie Claude – de désigner M.LECOMTE en qualité de délégué titulaire et M. PALLIER en qualité de délégué suppléant de la Commune au sein de l'association Communauté CapDémat.

XVII - ASSOCIATION DES VILLES POUR LA PROPRETÉ URBAINE - DÉSIGNATION DE DEUX REPRÉSENTANT.ES

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, **par 29 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon, M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefebvre, Mme Brigitte Gautier Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana, Mme Marie Giné (représentée), et M. Jean-Jacques Um - **et 6 abstentions** - M. Richard Domsps, Mme Muriel Éthève (représentée), M. Philippe Vafiadès, Mme Aurélie Million, M. Antoine Madelin et Mme Jessie Claude – de désigner M. AUBRY et M. TOUSSAINT en qualité de représentants de la Commune au sein de l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine.

XVIII - ASSOCIATION NATIONALE AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, DES ASSOCIATIONS ET DES ENTREPRISES (AMORCE) - DÉSIGNATION D'UN.E DÉLÉGUÉ.E TITULAIRE ET D'UN.E DÉLÉGUÉ.E SUPPLÉANT.E

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, **par 29 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon, M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefebvre, Mme Brigitte Gautier Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana, Mme Marie Giné (représentée), et M. Jean-Jacques Um - **et 6 abstentions** - M. Richard Domsps, Mme Muriel Éthève (représentée), M. Philippe Vafiadès, Mme Aurélie Million, M. Antoine Madelin et Mme Jessie Claude – de désigner M. OBERHAUSER en qualité de délégué titulaire et Mme LECLERC-BRUANT en qualité de déléguée suppléante de la Commune au sein de l'AMORCE.

XIX - SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE LOCALE POUR LA GESTION ET L'EXPLOITATION DU RÉSEAU DE GÉOTHERMIE - DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANT.ES

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, **à l'unanimité**, de désigner Mme CHAVANON, M. OBERHAUSER, Mme LECLERC-BRUANT, M. MÉTIR, Mme VALA, M. PALLIER et M. DOMPS en qualité d'administrateur.trices de la Société d'économie mixte locale pour la gestion et l'exploitation du réseau de géothermie.

XX - SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE SOCAF 94 - DÉSIGNATION D'UN.E REPRÉSENTANT.E ET AVIS SUR LA MISE EN SOMMEIL DE LA SOCIÉTÉ

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, **par 29 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon, M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefebvre, Mme Brigitte

Gautier Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana, Mme Marie Giné (représentée), et M. Jean-Jacques Um - **et 6 abstentions** - M. Richard Domsps, Mme Muriel Éthève (représentée), M. Philippe Vafiadès, Mme Aurélie Million, M. Antoine Madelin et Mme Jessie Claude – de désigner Mme CHAVANON en qualité de représentante de la Ville au sein du conseil d'administration et de l'assemblée générale de la société publique locale SOCAF 94 et a émis un avis favorable à la mise en sommeil de la société publique locale SOCAF 94.

XXI - SOCIÉTÉ DU GRAND PARIS - DÉSIGNATION D'UN.E REPRÉSENTANT.E

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, **par 29 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon, M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefebvre, Mme Brigitte Gautier Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana, Mme Marie Giné (représentée), et M. Jean-Jacques Um - **et 6 abstentions** - M. Richard Domsps, Mme Muriel Éthève (représentée), M. Philippe Vafiadès, Mme Aurélie Million, M. Antoine Madelin et Mme Jessie Claude – de désigner M. OBERHAUSER en qualité de représentant de la Commune au sein du comité stratégique de la Société du Grand Paris.

XXII - FORUM FRANÇAIS POUR LA SÉCURITÉ URBAINE - DÉSIGNATION D'UN.E DÉLÉGUÉ.E TITULAIRE ET D'UN.E DÉLÉGUÉ.E SUPPLÉANT.E

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, **par 29 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon, M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefebvre, Mme Brigitte Gautier Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana, Mme Marie Giné (représentée), et M. Jean-Jacques Um - **et 6 abstentions** - M. Richard Domsps, Mme Muriel Éthève (représentée), M. Philippe Vafiadès, Mme Aurélie Million, M. Antoine Madelin et Mme Jessie Claude – de désigner M. AUBRY en qualité de délégué titulaire et Mme LEYSSENNE en qualité de déléguée suppléante au Forum Français pour la Sécurité Urbaine.

XXIII - RÉSILIATION DE L'ADHÉSION DE LA VILLE À L'ASSOCIATION NATIONALE DES ÉCOLES D'ART TERRITORIALES DE PRATIQUES AMATEURS (ANEAT)

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, **par 34 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon, M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefebvre, Mme Brigitte Gautier Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana, Mme Muriel Éthève (représentée), M. Philippe Vafiadès, Mme Aurélie Million, M. Antoine Madelin, Mme Jessie Claude, Mme Marie Giné (représentée) et M. Jean-Jacques Um - **et 1 abstention** - M. Richard Domsps - de résilier l'adhésion de la Commune à l'Association Nationale des Écoles d'Art Territoriales de Pratiques Amateurs.

XXIV - RÉSILIATION DE L'ADHÉSION DE LA VILLE À L'ASSOCIATION FRANÇAISE DU CONSEIL DES COMMUNES ET DES RÉGIONS D'EUROPE

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, **par 27 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon, M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefebvre, Mme Brigitte Gautier Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle

Leyssenne, M. Julien Baillergeau et Mme Laura Youkana, - **1 voix contre** - M. Richard Domsps - **et 7 abstentions** - Mme Muriel Éthève (représentée), M. Philippe Vafiadès, Mme Aurélie Million, M. Antoine Madelin, Mme Jessie Claude, Mme Marie Giné (représentée) et M. Jean-Jacques Um - de résilier l'adhésion de la Commune à l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe.

XXV - RÉSILIATION DE L'ADHÉSION DE LA VILLE À L'ASSOCIATION DES MAÎTRES D'OUVRAGE PUBLIC EN GEOTHERMIE

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, **par 32 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon, M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefebvre, Mme Brigitte Gautier Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana, Mme Aurélie Million, M. Antoine Madelin, Mme Jessie Claude, Mme Marie Giné (représentée) et M. Jean-Jacques Um - **et 3 abstentions** - M. Richard Domsps, Mme Muriel Éthève (représentée), et M. Philippe Vafiadès - de résilier l'adhésion de la Commune à l'Association des Maîtres d'Ouvrage Public en Géothermie.

XXVI - RENOUELEMENT DE LA COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE EN CHARGE DES AFFAIRES LIÉES À L'ENFANCE ET À L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRÉ, APPROBATION DU RÈGLEMENT INTERIEUR ET DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANT.ES DU CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal a décidé, **à l'unanimité**, de renouveler la commission extra-municipale en charge des affaires liées à l'enfance et à l'enseignement du premier degré, d'approuver son règlement intérieur, et de désigner Mme CHAVANON, Mme VELA-RODRIGUEZ, M. MÉTIR, M. CARISTAN, Mme SADANE et Mme CLAUDE en qualité de membres titulaires et Mme LEGROS, M. GUILLOTIN, Mme DUTRONC, Mme PERTHUIS, Mme YOUKANA et M. VAFIADÈS en qualité de membres suppléant.es.

XXVII - RENOUELEMENT DU CONSEIL FRESNOIS DE LA VIE ASSOCIATIVE (CFVA)

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal a décidé, **à l'unanimité**, de renouveler le Conseil fresnois de la vie associative et a désigné M. MADELIN pour siéger au sein du Comité fresnois de la vie associative pour le siège réservé à l'opposition.

XXVIII - RENOUELEMENT DU COMITÉ DE DIRECTION ARTISTIQUE DE L'ESPACE D'ART CHAILLIOUX

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, **par 27 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon, M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefebvre, Mme Brigitte Gautier Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau et Mme Laura Youkana, - **6 voix contre** - M. Richard Domsps, Mme Muriel Éthève (représentée), M. Philippe Vafiadès, Mme Aurélie Million, M. Antoine Madelin et Mme Jessie Claude - **et 2 abstentions** - Mme Marie Giné (représentée) et M. Jean-Jacques Um - de renouveler le Comité de direction artistique de l'Espace d'art Chaillieux et de dire que cette commission sera présidée par Madame la Maire, qui en désignera les membres par arrêté.

XXIX - CONSTITUTION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, **par 32 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon, M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefebvre, Mme Brigitte Gautier Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana, Mme Aurélie Million, M. Antoine Madelin,

Mme Jessie Claude, Mme Marie Giné (représentée) et M. Jean-Jacques Um - **et 3 abstentions** - M. Richard Domsps, Mme Muriel Éthève (représentée), et M. Philippe Vafiadès - de constituer les commissions municipales permanentes suivantes :

- la **commission municipale « ressources, intercommunalité, économie sociale et solidaire »** composée de M. PALLIER, M. LECOMTE, Mme VALA, M. CARISTAN, Mme LEFEBVRE, M. PIROLI, Mme YOUKANA, M. SOUILLAC, M. OBERHAUSER M. GUILLOTIN, Mme SOLVIGNON, Mme CLAUDE et M. UM.

- la **commission municipale « ville durable »** composée de Mme LECLERC-BRUANT, M. MÉTIR, M. AUBRY, M. OBERHAUSER, Mme FRACHON, Mme LEFEBVRE, M. BAILLERGEAU, Mme YOUKANA, M. GUILLOTIN, Mme VALA, M. SOUILLAC et Mme MILLION ;

- la **commission municipale « ville dynamique »** composée de Mme PERTHUIS, M. DRAMÉ, Mme SOLVIGNON, M. BESNIER, Mme GAUTIER TIRONNEAU, Mme DUTRONC, M. GUILLOTIN, M. PIROLI, M. LEGOËDEC, Mme VELA-RODRIGUEZ, M. MÉTIR et M. MADELIN.

- la **commission municipale « ville solidaire »** composée de M. OBERHAUSER, M. CARISTAN, Mme GAUTIER TIRONNEAU, M. LECOMTE, M. LEGOËDEC, Mme VALA, Mme FRACHON, Mme LEYSSENNE, M. PALLIER, Mme LEFEBVRE, Mme SOLVIGNON, Mme MILLION et Mme GINÉ ;

- la **commission municipale « vivre ensemble »** composée de M. MÉTIR, M. AUBRY, Mme SADANE, M. BESNIER, Mme DUTRONC, M. PIROLI, Mme VELA-RODRIGUEZ, Mme LEGROS, Mme LEYSSENNE, M. BAILLERGEAU, Mme YOUKANA et Mme CLAUDE.

XXX - APPROBATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, **par 29 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon, M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefebvre, Mme Brigitte Gautier Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana, Mme Marie Giné (représentée), et M. Jean-Jacques Um - **et 6 abstentions** - M. Richard Domsps, Mme Muriel Éthève (représentée), M. Philippe Vafiadès, Mme Aurélie Million, M. Antoine Madelin et Mme Jessie Claude - d'approuver le règlement intérieur du Conseil municipal.

XXXI - MAJORATION DES CRÉDITS D'HEURES ALLOUÉS AUX ÉLU.ES

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, **par 32 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon, M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefebvre, Mme Brigitte Gautier Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana, M. Richard Domsps, Mme Muriel Éthève (représentée), et M. Philippe Vafiadès, Mme Marie Giné (représentée) et M. Jean-Jacques Um - **et 3 abstentions** - Mme Aurélie Million, M. Antoine Madelin et Mme Jessie Claude - d'approuver la majoration de 30 % du crédit d'heures trimestriel accordé aux élu.es locaux.ales.

XXXII - AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LES DEMANDES DE DÉROGATIONS AU REPOS HEBDOMADAIRE DU DIMANCHE POUR L'ANNÉE 2021 – BRANCHE ALIMENTATION GÉNÉRALE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal a décidé, **à l'unanimité**, d'émettre un avis défavorable à l'ouverture le dimanche des commerces de détail relevant de la branche « alimentation générale » les dimanches 5, 12, 19 et 26 décembre 2021.

XXXIII - ORIENTATIONS ET CRÉDITS POUR LA FORMATION DES ÉLU.ES

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal a décidé, **à l'unanimité**, que les actions de formation des membres du Conseil municipal seront orientées sur des actions leur permettant d'acquérir les connaissances, ou d'approfondir, leur culture générale administrative et financière relativement à leur mandat ou leur domaine de délégations. La dépense correspondante sera imputée sur les crédits de

formation des élu.es inscrits au budget de la commune dans les limites de 20 % du montant total des indemnités de fonction qui peuvent être allouées aux élu.es de la collectivité, leur montant prévisionnel ne pouvant être inférieur à 2 % du même montant.

XXXIV - APPROBATION DE LA CONVENTION D'AIDE À LA DIFFUSION CONCLUE ENTRE LE FESTI'VAL DE MARNE ET LA VILLE

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, **par 28 voix pour** - *Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon, M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefebvre, Mme Brigitte Gautier Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana, Mme Marie Giné (représentée), et M. Jean-Jacques Um* - **et 6 abstentions** - *M. Richard Domsps, Mme Muriel Éthève (représentée), M. Philippe Vafiadès, Mme Aurélie Million, M. Antoine Madelin et Mme Jessie Claude* - d'approuver la convention d'aide à la diffusion à conclure entre la Ville et le Festi'Val de Marne et a autorisé Madame la Maire, ou son.sa représentant.e, à signer ladite convention et tout acte à intervenir.

XXXV - ÉCOLE D'ART(S) – APPROBATION DES CONVENTIONS DE PARTENARIAT AVEC LES COLLÈGES CHARCOT ET FROMOND POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021 POUR LA MISE EN PLACE D'ATELIERS DE PRATIQUE ARTISTIQUE

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, **par 29 voix pour** - *Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon, M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefebvre, Mme Brigitte Gautier Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana, Mme Marie Giné (représentée), et M. Jean-Jacques Um* - **et 6 abstentions** - *M. Richard Domsps, Mme Muriel Éthève (représentée), M. Philippe Vafiadès, Mme Aurélie Million, M. Antoine Madelin et Mme Jessie Claude* - d'approuver les conventions de partenariat définissant les modalités d'organisation au sein de l'école d'art(s), d'ateliers de pratique artistique, intitulés « Option Arts Plastiques », avec les collèges Charcot et Fromond pour l'année scolaire 2020/2021 et a autorisé Madame la Maire, ou son.sa représentant.e, à signer lesdites conventions et tout acte à intervenir.

XXXVI - HABILITATION DONNÉE À MADAME LA MAIRE POUR SIGNER LES CONVENTIONS SIMPLIFIÉES ACCUEIL DE LOISIRS AVEC LE SESSAD

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal a décidé, **à l'unanimité**, d'habiliter Madame la Maire, ou son.sa représentant.e, à signer les conventions simplifiées accueil de loisirs SESSAD pour l'année scolaire 2020/2021, et celles à venir, sous réserve que les conditions d'accueil substantielles demeurent inchangées.

XXXVII - INSCRIPTION DE LA VILLE AU PASS CULTURE

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, **par 31 voix pour** - *Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon, M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefebvre, Mme Brigitte Gautier Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana, Mme Muriel Éthève (représentée), M. Philippe Vafiadès, Mme Marie Giné (représentée), et M. Jean-Jacques Um* - **et 4 abstentions** - *M. Richard Domsps, Mme Aurélie Million, M. Antoine Madelin et Mme Jessie Claude* - d'inscrire la ville de Fresnes à la plateforme web Pass Culture, a approuvé les conditions générales d'utilisation pour les utilisateurs professionnels du 5 juillet 2020 et a habilité Madame la Maire à désigner un.e référent.e financier unique pour la gestion du compte municipal, ainsi qu'à faire tous les actes d'exécution nécessaires pour mettre en œuvre la présente décision.

XXXVIII - DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RÉHABILITATION DU BÂTIMENT 8 DE LA FERME DE COTTINVILLE SITUÉ 41, RUE DU DOCTEUR MAURICE TÉNINE

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, **par 31 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon, M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefebvre, Mme Brigitte Gautier Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana, Mme Muriel Éthève (représentée), M. Philippe Vafiadès, Mme Marie Giné (représentée), et M. Jean-Jacques Um - **et 4 abstentions** - M. Richard Domsps, Mme Aurélie Million, M. Antoine Madelin et Mme Jessie Claude - d'autoriser Madame la Maire, ou son.s.a représentant.e, à solliciter le concours financier de la DSIL pour la rénovation du bâtiment n°8 d'un ensemble immobilier dit « la ferme de Cottinville » situé 41, rue du docteur Maurice Ténine.

XXXIX - APPROBATION DE LA GARANTIE D'EMPRUNT POUR LE PRÊT CONTRACTÉ PAR VALOPHIS HABITAT AUPRÈS DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS POUR LA CONSTRUCTION DE 40 LOGEMENTS PLS SIS 10-28, RUE ROGER SALENGRO, 3 À 9 ET 2 À 8, ALLÉE DU CAPITAINE DUPONT

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, **par 27 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon, M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefebvre, Mme Brigitte Gautier Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau et Mme Laura Youkana, **- 3 voix contre** - Mme Aurélie Million, M. Antoine Madelin et Mme Jessie Claude - **et 5 abstentions** - M. Richard Domsps, Mme Muriel Éthève (représentée), M. Philippe Vafiadès, Mme Marie Giné (représentée) et M. Jean-Jacques Um - d'accorder sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 5 783 898 euros souscrit par la société Valophis Habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° 109003 constitué de quatre lignes de prêts, et a autorisé Madame la Maire, ou son.s.a représentant.e, à signer la convention afférente et tout acte à intervenir.

XXXX - TAXE DE SÉJOUR – MODIFICATION DES TARIFS, EXONÉRATION, CALENDRIER DE COLLECTE, DECLARATION ET PAIEMENT AU 1^{ER} JANVIER 2021

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, **par 29 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon, M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefebvre, Mme Brigitte Gautier Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana, Mme Marie Giné (représentée), et M. Jean-Jacques Um - **et 6 abstentions** - M. Richard Domsps, Mme Muriel Éthève (représentée), M. Philippe Vafiadès, Mme Aurélie Million, M. Antoine Madelin et Mme Jessie Claude - de fixer, À compter du 1^{er} janvier 2021, le barème des tarifs de la taxe de séjour est fixé comme suit :

Catégories d'hébergement	Tarif communal	Taxe additionnelle Départementale (10%)	Taxe additionnelle régionale (15%)	Tarif applicable au 1/1/2021
Palaces	4,20 €	0,42 €	0,63 €	5,25 €
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles	3,00 €	0,30 €	0,45 €	3,75 €

Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles	2,30 €	0,23 €	0,35 €	2,88 €
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles	1,50 €	0,15 €	0,23 €	1,88 €
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles	0,90 €	0,09 €	0,14 €	1,13 €
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1, 2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes, auberges collectives	0,80 €	0,08 €	0,12 €	1,00 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3, 4 et 5 étoiles, et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures	0,60 €	0,06 €	0,09 €	0,75 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0,20 €	0,02 €	0,03 €	0,25 €

A fixé à 5% le pourcentage applicable au coût par personne de la nuitée pour tous les hébergements en attente de classement ou sans classement à l'exception des hébergements en plein air, auquel s'ajouteront les taxes additionnelles départementale et régionale calculées individuellement sur la base du tarif de la Commune. Le taux adopté s'applique par personne et par nuitée dans la limite du tarif le plus élevé adopté par la collectivité ou, s'il est inférieur à ce dernier, du plafond applicable aux hôtels de tourisme 4 étoiles. Le coût de la nuitée correspond au prix de la prestation hors taxes.

A dit que le montant maximal en dessous duquel la taxe n'est pas due en application du 4° de l'article L. 2333-31 du code général des collectivités territoriales est fixé à zéro euro et que la taxe est perçue du 1^{er} janvier au 31 décembre et recouvrée selon les modalités qui suivent, à l'exception des opérateurs visés à l'article L. 2333-34 du code général des collectivités territoriales :

Période de déclaration	de	Période de collecte		Date limite de paiement
Déclaration mensuelle au cours du mois suivant		1 ^{er} trimestre	janvier, février, mars	30 avril
		2 ^{eme} trimestre	avril, mai, juin	31 juillet
		3 ^{eme} trimestre	juillet, août, septembre	31 octobre
		4 ^{eme} trimestre	octobre, novembre, décembre	31 janvier n+1

XXXXI - APPROBATION DE LA CHARTE FRESNOISE DE LA CONSTRUCTION ET DU LOGEMENT DURABLES

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal a décidé, **à l'unanimité**, d'approuver la Charte fresnoise de la construction et du logement durables.

XXXXII - PERSONNEL COMMUNAL – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, **par 31 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon, M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefebvre, Mme Brigitte Gautier Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leysse, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana, Mme Muriel Éthève (représentée), M. Philippe Vafiadès, Mme Marie Giné (représentée), et M. Jean-Jacques Um - **et 4 abstentions** - M. Richard Domsps, Mme Aurélie Million, M. Antoine Madelin et Mme Jessie Claude - d'approuver la création d'un emploi de technicien territorial titulaire, d'un emploi d'agent contractuel de catégorie A à temps complet et de 3 postes d'apprentis, au tableau des effectifs du personnel de la ville de Fresnes, et de modifier en conséquence le tableau des effectifs du personnel de la ville de Fresnes, qui est ainsi porté de 735 à 740 postes.

La séance est levée le 30 septembre 2020 à vingt-trois heures quarante-trois.

Fresnes, le - 6 OCT 2020

Le présent extrait a été affiché ce jour à la porte de la mairie en exécution des articles L.2121-25 et R.2121-11 du Code général des collectivités territoriales



La Maire,

Marie Chavanon
Marie CHAVANON

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Melun (43, rue du Général de Gaulle, 77000 Melun) dans un délai de deux mois à compter de leur publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;
- deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.

- VILLE DE FRESNES -

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 octobre 2020

COMPTE RENDU SUCCINCT

L'an deux mille vingt, le vingt-deux octobre, à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de Fresnes s'est réuni au gymnase Pierre Périquoi, sis Chemin de la Tour aux Chartiers à Fresnes, sur la convocation de Madame Marie Chavanon, Maire.

Le nombre de conseiller.es municipaux.ales en exercice est de 35.

Étaient présent.es :

Mme Marie Chavanon - Maire, M. Philippe Pallier, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon, M. Frédéric Besnier - adjoint.es, , M. Christian Caristan, Mme Claire Lefebvre, Mme Brigitte Gautier Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana, M. Richard Domsps, Mme Aurélie Million, M. Antoine Madelin et M. Jean-Jacques Um - conseiller.ères.

Étaient représenté.es :

Mme Marie Leclerc-Bruant représentée par M. Philippe Lecomte.
M. Kaddour Métir représenté par Mme Elsa Solvignon.
Mme Annette Perthuis représentée par Mme Cécilia Vala.
M. Michel Souillac représenté par Mme Laura Youkana.
Mme Isabelle Dutronc représentée par M. Olivier Guillotin.
Mme Jessie Claude représenté par Mme Aurélie Million.

Étaient absent.es

Mme Muriel Éthève.
M. Philippe Vafiadès.
Mme Marie Giné.

Madame Paule Frachon est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

La présidence de séance est assurée par Madame la Maire.

Mme la Maire souhaite rendre hommage à M. Samuel Paty.

L'assemblée respecte une minute de silence.

I – APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 10 JUILLET 2020

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** a décidé, **par 31 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant (représentée), M. Kaddour Métir (représenté), Mme Annette Perthuis (représentée), M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon, M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac (représenté), M. Christian Caristan, Mme Claire Lefebvre, Mme Brigitte Gautier Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc (représentée), M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana, Mme Aurélie Million, M. Antoine Madelin, Mme Jessie Claude (représentée) et M. Jean-Jacques Um – **et 1 voix contre** - M. Richard Domsps - d'approuver le procès-verbal de la séance du 10 juillet 2020.

II – INFORMATIONS AUX ELU.ES SUR LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE AU NIVEAU LOCAL

Le **CONSEIL MUNICIPAL** a pris acte de la présentation des mesures prises dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire du covid-19 au niveau local.

Madame la Maire ajoute à l'ordre du jour une question mineure relative à la modification de la composition des commissions municipales.

III – MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, **à l'unanimité**, de modifier la composition des commissions municipales permanentes et a désigné M. Richard Domsps en tant que membre supplémentaire des commissions « ressources, intercommunalité, économie sociale et solidaire », « ville durable » et « ville solidaire » et M. Philippe Vafiadès en tant que membre supplémentaire des commissions « ville dynamique » et « vivre ensemble ».

M. Besnier a sollicité qu'un vœu soit pris en urgence par l'assemblée délibérante.

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, **par 28 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant (représentée), M. Kaddour Métir (représenté), Mme Annette Perthuis (représentée), M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon, M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac (représenté), M. Christian Caristan, Mme Claire Lefebvre, Mme Brigitte Gautier Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc (représentée), M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana et M. Jean-Jacques Um – **et 4 abstentions** - M. Richard Domsps, Mme Aurélie Million, M. Antoine Madelin et Mme Jessie Claude (représentée) - de délibérer sur le vœu.

IV - VŒU MUNICIPAL POUR DEMANDER L'APPLICATION DE LA LOI ELAN POUR L'ENCADREMENT DES LOYERS

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** a décidé, **par 28 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant (représentée), M. Kaddour Métir (représenté), Mme Annette Perthuis (représentée), M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon, M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac (représenté), M. Christian Caristan, Mme Claire Lefebvre, Mme Brigitte Gautier Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc (représentée), M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana et M. Jean-Jacques Um – **et 4 abstentions** - M. Richard Dumps, Mme Aurélie Million, M. Antoine Madelin et Mme Jessie Claude (représentée) - de candidater pour participer à l'expérimentation de mise en place d'un dispositif d'encadrement des loyers sur le territoire du Grand Orly Seine Bièvre.

La séance est levée le 22 octobre 2020 à 20 minutes 55 heures.

Le présent extrait a été affiché ce jour à la porte de la mairie en exécution des articles L.2121-25 et R.2121-11 du Code général des collectivités territoriales

Fresnes, le 29 OCT 2020

La Maire,



Marie Chavanon
Marie CHAVANON

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Melun (43, rue du Général de Gaulle, 77000 Melun) dans un délai de deux mois à compter de leur publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;*
- deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.*

- VILLE DE FRESNES -

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 décembre 2020

COMPTE RENDU SUCCINCT

L'an deux mille vingt, le dix décembre, à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de Fresnes s'est réuni au gymnase Pierre Périquoi, sis Chemin de la Tour aux Chartiers à Fresnes, sur la convocation de Madame Marie Chavanon, Maire.

Le nombre de conseiller.ères municipaux.ales en exercice est de 35.

Étaient présent.es :

Mme Marie Chavanon - Maire, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, M. Frédéric Besnier - adjoint.es, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefèbvre, Mme Brigitte Gautier Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana, M. Richard Domsps, Mme Muriel Ethève (présente jusqu'au point 43), M. Philippe Vafiadès (présent jusqu'au point 43), Mme Aurélie Million, M. Antoine Madelin, Mme Marie Giné (présente jusqu'au point 36) et M. Jean-Jacques Um - conseiller.ères.

Étaient représenté.es :

M. Kaddour Métir représenté par Mme Isabelle Dutronc.
Mme Elsa Solvignon représentée par M. Mamadou Dramé.
Mme Cécilia Vala représentée par Mme Annette Perthuis.
M. Yann Pirolli représenté par M. Régis Oberhauser.
Mme Jessie Claude représentée par Mme Aurélie Million.
Mme Marie Giné représentée par M. Jean-Jacques Um (à partir du point 37).

Étaient absent.es :

Mme Muriel Ethève (à partir du point 44).
M. Philippe Vafiadès (à partir du point 44).

ORDRE DU JOUR

La présidence de séance est assurée par Madame la Maire.

I – APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DES 11 JUILLET 2020 ET 30 SEPTEMBRE 2020

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a approuvé, à l'unanimité, les procès-verbaux des séances des 11 juillet et 30 septembre 2020.

II - DÉCISIONS PRISES PAR MADAME LA MAIRE EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date	N°	Objet	Co-contractant	Montant
03/09/20	2020-137	Passation d'une convention pour la mise à disposition du gymnase Pasteur du 01/09/2020 au 02/07/2021 afin de pratiquer du yoga	Association Yoga	x
30/09/20	2020-138	Passation d'une convention pour la mise à disposition du dojo de la Paix du 01/09/2020 au 02/07/2021 afin de pratiquer de la danse Hawaïenne	Association Na Moo Wahine	x
30/09/20	2020-139	Passation d'une convention pour la mise à disposition des gymnases de la Paix et Charcot le 07/09/2020 et le 08/09/2020 afin de pratiquer des activités sportives	Direction Interrégionale des services pénitentiaires de Paris (D.I.S.P.P)	x
04/09/20	2020-140	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 5, boulevard Jean Jaurès	x	x
04/09/20	2020- 141	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 13, rue des Glacières	x	x
04/09/20	2020-142	Renonciation au droit de préemption urbain sur un appartement (lot 38) et un garage (lot 63) sis 6-10, avenue de la Paix	x	x
04/09/20	2020-143	Renonciation au droit de préemption urbain sur un appartement (lot 2), une cave (lot 4) sis 4, rue de la Terrasse	x	x
04/09/20	2020-144	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 32, rue du professeur Einstein	x	x
15/09/20	2020-145	Renonciation au droit de préemption urbain sur un appartement (lot 46), une cave (lot 94) et un garage (lot 143) sis 40, rue du Regard	x	x
15/09/20	2020-146	Renonciation au droit de préemption urbain sur un appartement (lot 29) et un emplacement de voiture (lot 60) sis 1A, rue Jean Moulin	x	x
17/09/20	2020-147	Dépôt d'une déclaration préalable de travaux pour le remplacement de la porte d'accès à la cour de la crèche les Oiseaux	x	x
17/09/20	2020-148	Déclaration préalable de travaux pour le remplacement de cinq fenêtres de l'Hôtel de Ville	x	x
21/09/20	2020-149	Approbation de la convention d'objectifs et de financement relative à l'aide au fonctionnement d'un projet local pour le réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement aux parents	CAF	1 500 € (recettes)
22/09/20	2020-150	Approbation de la convention d'objectifs et de financement dans le cadre de fonds de rééquilibrage pour la mini-crèche de la Peupleraie	CAF	1 500 € (recettes)
22/09/20	2020-151	Approbation de la convention d'objectifs et de financement dans le cadre du fond de rééquilibrage pour le multi accueil de la Cerisaie	CAF	7 500 € (recettes)

24/09/20	2020-152	Renonciation au droit de préemption urbain sur un immeuble de 10 logements sis 1, rue Moulinot (logements n°11 à 20)	x	x
24/09/20	2020-153	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 11, résidence de Tourvoie (lot n°83)	x	x
25/09/20	2020-154	Approbation de la mise à disposition du gymnase Périquoi afin d'organiser une assemblée générale le 02/12/2020 de 17h00 à 23h00	Société Le Terroir	Assemblée générale annulée
29/09/20	2020-155	Approbation de la mise à disposition d'un local au sein de la maison de quartier afin de mettre en place un atelier couture tous les mardis après-midi de 13h30 à 16h30 hors période scolaire	Association Renaissance des Groux	x
30/09/20	2020-156	Acceptation du don de vélo d'une valeur estimée à 1 000 € afin de les mettre à disposition des associations de solidarité et en cadeaux lors des événements organisés par les services des relations publiques	Copropriété SDC Résidence la FAISANDERIE	x
30/09/20	2020-157	Approbation de la convention de mise à disposition du gymnase Périquoi en vue de l'organisation de la fête des solidarités du 11/12/2020 au 14/12/2020.	Le Conseil Départemental du Val-de-Marne	Fêtes des solidarités annulée
05/10/20	2020-158	Prêt d'exposition pour la bibliothèque municipale "les choses qui s'en vont" du 26/09/2020 au 17/10/2020	Département du Val-de-Marne	x
05/10/20	2020-159	Renonciation au droit de préemption urbain sur un appartement et un parking rue Henri Barbusse	x	x
08/10/20	2020-160	Approbation de la convention de mise à disposition des gymnases de la paix, Pasteur et Saint-Exupéry du 01/09/2020 au 02/07/2021 afin de pratiquer des cours de boxe	Association Boxe olympique	x
08/10/20	2020-161	Approbation de la convention de mise à disposition du terrain de football au Stade de la Paix le 10/10/2020 de 15h00 à 18h00	Direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris	x
19/10/20	2020-162	Renonciation au droit de préemption urbain sur un emplacement de voiture et un appartement sis 25 à 29, rue Henri Barbusse	x	x
16/10/20	2020-163	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 16, avenue de la Paix	x	x
19/10/20	2020-164	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 30, rue de Verdun	x	x
23/10/20	2020-165	Renonciation au droit de préemption urbain sur un appartement (lot 413) et un parking sis 22-24, rue Henri Barbusse (lot 437)	x	x
26/10/20	2020-166	Approbation de la convention d'occupation pour la mise à disposition d'une partie des locaux au 22, rue Maurice Ténine	Le Secours Populaire	x
29/10/20	2020-167	Convention de prêt de fichiers pour la campagne de lutte contre les discriminations et contre les violences faites aux femmes " Tu m'aimes, tu me respectes"	Centre Hubertine Auclert	x
3/11/20	2020-168	Renonciation au droit de préemption urbain sur un appartement, 2 garages et une cave sis 19, avenue de la Liberté	x	x
3/11/20	2020-169	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 28, avenue du Dr Schweitzer	x	x
5/11/20	2020-170	Renonciation au droit de préemption urbain sur un appartement, une cave et un garage sis 1 bis, rue Auguste Daix	x	x

19/11/20	2020-171	Déclaration sans suite du marché n°20018 relatif à la fourniture et l'installation d'équipements urbains pour la Ville de Fresnes	x	x
20/11/20	2020-172	Mise à disposition des grilles du centre pénitentiaire afin d'apposer cinq affiches "Pas une de plus" du 23/11/2020 au 10/12/2020	Le centre pénitentiaire	x
20/11/20	2020-173	Mise à disposition des grilles du lycée Mistral afin d'y apposer cinq affiches "Pas une de plus" du 23/11/2020 au 10/12/2020	Le lycée Mistral	x
27/11/20	2020-174	Mise à disposition d'un local sis 1, rue Julien Chailloux afin d'y organiser des animations sur la réparation des vélos	Cyclofficine Ivry	x
30/11/20	2020-175	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 7-9, rue du Réservoir	x	x

III - MARCHÉS PUBLICS SIGNÉS PAR LE MAIRE EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° Marché - Titulaire	N° 19046 - Société ERGELEC
Intitulé	Fourniture de matériels électriques destinés aux services techniques municipaux de la ville de Fresnes.
Durée initiale et reconduction	Une année à compter de la date de réception de sa notification (29/09/20) reconduction tacite trois fois par périodes successives de 12 mois.
Montant du marché	Montant annuel minimum de 15 000 € H.T. et sans montant annuel maximum.

N° Marché - Titulaire	N° 20003 - Société MIND
Intitulé	Mission d'assistance à maîtrise d'œuvre (AMO) - restauration collective pour la ville de Fresnes et son C.C.A.S.
Durée initiale et reconduction	Une année à compter de la date de réception de sa notification (17/09/20) reconduction tacite trois fois par périodes successives de 12 mois.
Montant du marché	Montant annuel T.T.C pour la 1 ^{ère} année : 16 680 € - Montant annuel T.T.C à partir de la 2 ^{ème} année : 4 560 €.

N° Marché - Titulaire	N° 20017 - Société 5 M SERVICES
Intitulé	Maintenance préventive et corrective des ascenseurs, monte-charges et élévateurs des bâtiments de la ville de Fresnes.
Durée initiale et reconduction	Le marché prend effet à compter du 01/01/2021 pour une durée d'un an reconductible tacitement 3 fois.
Montant du marché	Montant maximum annuel de 12 000 € T.T.C, à bons de commande, pour la maintenance corrective. Montant forfaitaire annuel de 18 840 € T.T.C pour la maintenance préventive.

N° Marché - Titulaire	N° 20031 - Société MY KEEPER
Intitulé	Mise en place d'alerte PPMS dans 3 groupes scolaires.
Durée initiale et reconduction	Le marché prend effet à compter de la levée de la tranche n°1 qui ne pourra se faire qu'après réception d'un accord de la Préfecture de Police de Paris. Il prendra fin dès la fin de la réception des travaux prévus en tranche n°2.
Montant du marché	Tranche ferme n°1 : 8 372 € H.T. Tranche ferme n°2 : 22 244 € H.T.

N° Marché - Titulaire	N° 20033 - Sté FRANCK SONO
Intitulé	Fourniture de projecteurs d'éclairage scénique pour le Théâtre de la Ville.
Durée initiale et reconduction	Une année à compter de la date de réception de sa notification (18/11/2020) pour une durée de 4 ans couvrant l'installation et la maintenance des équipements.
Montant du marché	Montant forfaitaire du marché : 58 002 € T.T.C.

N° Marché - Titulaire	N° 20036 - Sté TODEMINS
Intitulé	Maintenance corrective des autolaveuses et matériels de nettoyage industriel utilisés dans les gymnases et écoles de la Ville.
Durée initiale et reconduction	Une année à compter de la date de réception de sa notification (05/11/2020) - reconduction tacite trois fois par périodes successives de 12 mois.
Montant du marché	Montant maximum sur la durée du marché : 40 000 € H.T.

N° Marché - Titulaire	N° 20037 - Société BOUYGUES BATIMENTS I.D.F. Habitat social
Intitulé	Travaux de terrassement de la voie nouvelle devant le bâtiment comportant une structure multi-accueil de la petite enfance, une salle de sports et une sous-station de chauffage urbain (programme immobilier Frères Lumière).
Durée initiale et reconduction	Prise d'effet du marché à compter de la date de réception de sa notification (15/10/2020) jusqu'à la fin de travaux.
Montant du marché	Montant T.T.C des travaux : 83 133,60 €.

N° Marché - Titulaire	N° 20038 - Société VFF ASSISTANCE
Intitulé	Maintenance du matériel Terminal de paiement DESK IPP315 pour l'École d'Art.
Durée initiale et reconduction	Du 10/09/2020 au 31/12/2020.
Montant du marché	Montant annuel H.T : 40 € (48 € T.T.C).

N° Marché - Titulaire	N° 20039 - Société CIRIL GROUP SAS
Intitulé	Maintenance du logiciel Civil RH.
Durée initiale et reconduction	Du 11/09/2020 au 31/12/2020 - Reconduction tacite quatre fois (maximum) par périodes successives de 12 mois.
Montant du marché	Montant HT annuel : 6 579,00 € H.T. (8 110,80 € T.T.C).

N° Marché - Titulaire	N° 20040 - Société ADW NETWORK
Intitulé	Interventions de maintenance sur appareils connectés en réseaux (à l'Hôtel de Ville).
Durée initiale et reconduction	Du 01/09/2020 au 31/08/2021 puis reconduction tacite deux fois (maximum) par période d'un an.
Montant du marché	Montant annuel H.T : 1 400 € (1 680 € T.T.C)

ACTES MODIFICATIFS

N° Marché - Titulaire	N° 17051 - Société 5 M SERVICES
Intitulé	Acte modificatif n° 3 au marché de maintenance et de mise aux normes des ascenseurs, monte-charges, et élévateurs des bâtiments de la Ville.
Durée initiale et reconduction	Prolongation de la durée initiale du marché d'un mois à compter du 30/11/2020, jusqu'au 31/12/2020.
Montant du marché	Sans incidence financière.

N° Marché - Titulaire	N° 18051 - Société COLIBRIJE
Intitulé	Acte modificatif n° 2 au marché de fourniture d'ouvrages et autres types de documentation à destination du public adulte avec choix sur place en magasin.
Durée initiale et reconduction	Augmentation du montant annuel (2020) du marché.
Montant du marché	Ajout de 4 000 € H.T. (soit un montant total du marché pour 2020 : 34 000 € H.T.).

N° Marché - Titulaire	N° 19040 - Société BECA
Intitulé	Acte modificatif n° 1 au marché de travaux d'aménagement et de création d'un Accueil unique à l'Hôtel de Ville.
Durée initiale et reconduction	Travaux supplémentaires à inclure sur le lot 3 - Électricité.
Montant du marché	Ajout de 7 769,62 € T.T.C soit + 6,9 % (le montant total du marché passe à 119 069,50 € T.T.C).

N° Marché - Titulaire	N° 16058 - Société ELIOR RESTAURATION ENSEIGNEMENT
Intitulé	Acte modificatif n° 1 au marché de fourniture et livraison de denrées alimentaires nécessaires pour la confection de repas et de goûters dans les établissements municipaux de la petite enfance.
Durée initiale et reconduction	Prolongation de la durée du marché du 01/01/2021 au 20/08/2021.
Montant du marché	Montant complémentaire estimatif de 50 000 € H.T.

N° Marché - Titulaire	N° 16075 - Société SODEXO
Intitulé	Acte modificatif n° 2 au marché d'assistance technique et approvisionnements pour la restauration scolaire, municipale et du C.C.A.S.
Durée initiale et reconduction	Prolongation de la durée du marché du 01/01/2021 au 20/08/2021.
Montant du marché	Montant complémentaire estimatif de 500 000 € H.T.

N° Marché - Titulaire	N° 17001 - Société DAUGERON
Intitulé	Acte modificatif n° 2 au marché d'achat et livraison de produits d'entretien pour les membres du groupement composé de la Ville de Fresnes, du CCAS et du Syndicat intercommunal des établissements du second cycle du second degré du district de l'Haÿ-les-Roses.
Durée initiale et reconduction	Prolongation de la durée du marché du 13/01/2021 au 31/03/2021.
Montant du marché	Montant complémentaire maximum de 20 000 € H.T.

N° Marché - Titulaire	N° 17002 - Société COLDIS
Intitulé	Acte modificatif n° 1 au marché d'achat et livraison de matériels d'entretien pour les membres du groupement composé de la Ville de Fresnes, du CCAS et du Syndicat intercommunal des établissements du second cycle du second degré du district de l'Haÿ-les-Roses.
Durée initiale et reconduction	Prolongation de la durée du marché du 16/01/2021 au 31/03/2021.
Montant du marché	Montant complémentaire maximum de 10 000 € H.T.

IV - AVIS SUR L'ADHÉSION AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ EN ÎLE-DE-FRANCE DE LA COMMUNE DE BIÈVRES

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, à l'**unanimité**, d'approuver l'adhésion de la commune de Bièvres au Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Île-de-France.

V - CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LA VILLE, LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ET LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE POUR LA PASSATION D'UN MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURE DE CARBURANTS À LA POMPE, DE DIVERS SERVICES DE STATION ET DE PÉAGES, À L'AIDE DE CARTES ACCRÉDITIVES

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, à l'**unanimité**, d'approuver la convention constitutive du groupement de commandes entre la ville de Fresnes, le Centre communal d'action sociale et le Syndicat Intercommunal de Soins Infirmiers à Domicile pour la conclusion d'un marché portant sur la fourniture de carburants à la pompe, de divers services de station et de péages à l'aide de cartes accréditives, a désigné la Ville comme coordinatrice, et a autorisé Madame la Maire, ou son.ssa représentant.e, à signer ledit document et tout acte annexe à intervenir.

VI - CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LA VILLE ET LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE POUR LA PASSATION D'UN MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURE ET DE LIVRAISON DE PRODUITS ET DE MATÉRIELS D'ESSUYAGE ET D'ENTRETIEN

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, à l'**unanimité**, d'approuver la convention constitutive du groupement de commandes entre la ville de Fresnes et le Centre communal d'action sociale pour la conclusion d'un marché portant sur la fourniture et de livraison de produits et de matériels d'essuyage et d'entretien, a désigné la Ville comme coordinatrice, et a autorisé Madame la Maire, ou son.s.a représentant.e, à signer ledit document et tout acte annexe à intervenir.

VII - CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LA VILLE ET LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE POUR LA PASSATION D'UN MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURE ET DE LIVRAISON DE MOBILIERS DE BUREAUX

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, à l'**unanimité**, d'approuver la convention constitutive du groupement de commandes entre la ville de Fresnes et le Centre Communal d'Action Sociale pour la conclusion d'un marché portant sur la fourniture et de livraison de mobiliers de bureaux, a désigné la Ville comme coordinatrice, et a autorisé Madame la Maire, ou son.s.a représentant.e, à signer ledit document et tout acte annexe à intervenir.

VIII - PRÉSENTATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

Le **Conseil municipal** a pris acte de la présentation du compte rendu de la réunion du 23 septembre 2020 de la commission consultative des services publics locaux.

IX - PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ POUR L'EXERCICE 2019 RELATIF AU SERVICE PUBLIC DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION D'ÉNERGIE CALORIFIQUE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

Le **Conseil municipal** a pris acte du rapport annuel d'activité pour l'exercice 2019 relatif à l'exploitation du service public de production et de distribution d'énergie calorifique de la commune de Fresnes et a émis un avis favorable à l'**unanimité**.

X - COMMUNICATION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL FUNÉRAIRE DE LA RÉGION PARISIENNE POUR L'EXERCICE 2018

Le **Conseil municipal** a pris acte de la communication du rapport annuel d'activité du Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne pour l'année 2018.

XI - COMMUNICATION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL FUNÉRAIRE DE LA RÉGION PARISIENNE POUR L'EXERCICE 2019

Le **Conseil municipal** a pris acte de la communication du rapport annuel d'activité du Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne pour l'année 2019.

XII - COMMUNICATION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ EN ÎLE-DE-FRANCE POUR L'EXERCICE 2019

Le **Conseil municipal** a pris acte de la communication du rapport d'activité du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île-de-France pour l'année 2019.

XIII - APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL DE LA SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DES VILLES ET DU DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE POUR L'EXERCICE 2019

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, **par 30 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir (représenté), Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon (représentée), M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefèbvre, Mme Brigitte Gautier Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala (représentée), Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli (représenté), M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana, Mme Aurélie Million, M. Antoine Madelin et Mme Jessie Claude (représentée) - **et 5 abstentions** - M. Richard Domsps, Mme Muriel Éthève, M. Philippe Vafiadès, Mme Marie Giné et M. Jean-Jacques Um - d'approuver le rapport annuel de la société d'aménagement et de développement des villes et du département du Val-de-Marne pour l'exercice 2019.

XIV - AVIS SUR LE BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DU CONTRAT DE VILLE DU VAL-DE-BIÈVRE – ANNEE 2019

Le **Conseil municipal** a pris acte de la présentation du bilan de la mise en œuvre du contrat de ville du Val-de-Bièvre pour l'année 2019.

XV - APPROBATION DE CESSION DE DIVERS MATÉRIELS

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, **à l'unanimité**, d'approuver la cession du bien « mini tombereau AUSA M 150 » à la SAS MB LATHIERE au prix de 4 880 euros et a autorisé Madame la Maire, ou son.s.a représentant.e, à signer tous les documents se rapportant à cette vente.

XVI – PRESTATIONS PAYANTES – RECONDUCTION DES REDEVANCES ET TARIFS À COMPTER DE L'ANNÉE 2021

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, **par 29 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir (représenté), Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon (représentée), M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefèbvre, Mme Brigitte Gautier Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala (représentée), Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli (représenté), M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana, Mme Marie Giné et M. Jean-Jacques Um - **et 6 abstentions** - M. Richard Domsps, Mme Muriel Éthève, M. Philippe Vafiadès, Mme Aurélie Million, M. Antoine Madelin et Mme Jessie Claude (représentée) - de reconduire pour l'année 2021 les redevances d'occupation du domaine public, les tarifs du restaurant communal, les tarifs des droits de place des marchés Nord et Sud, les redevances des concessions funéraires et les taxes funéraires et les tarifs des locations des salles municipales, approuvés par les délibérations n° 2020-45 en date du 11 juillet 2020, n° 2019-128, 2019-131, 2019-132 et 2019-134 en date du 21 novembre 2019.

XVII - APPROBATION DU BARÈME DE CLASSEMENT DES FAMILLES À COMPTER DE L'ANNÉE 2021

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, **par 27 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir (représenté), Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon (représentée), M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefèbvre, Mme Brigitte Gautier Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala (représentée), Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli (représenté), M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, et Mme Laura Youkana - **et 8 abstentions** - M. Richard Domsps, Mme Muriel Éthève, M. Philippe Vafiadès, Mme Marie Giné et M. Jean-Jacques Um - d'approuver le barème de classement des familles à compter de l'année 2021 défini comme suit :

Ressources mensuelles du foyer après abattements éventuels		Classement des familles dans les tranches du barème									
N° des tranches	Montant par tranches	Célibataire	Couple sans enfant	Parent isolé et couple							
				Nombre de personnes à charge							
				1	2	3	4	5	6	7	8
12	Au-delà de 6 595,01 €						7	6	5	4	3
11	5 190,01 - 6 595 €		⑦			7	6	5	4	3	2
10	4 099,01 - 5 190 €				7	6	5	4	3	2	1
9	3 239,01 - 4 099 €			7	6	5	4	3	2	1	
8	2 566,01 - 3 239 €		7	6	5	4	3	2	1		
7	2 078,01 - 2 566 €	7	6	5	4	3	2	1			
6	1 660,01 - 2 078 €	6	5	4	3	2	1				
5	1 359,01 - 1 660 €	5	4	3	2	1					
4	1 091,01 - 1 359 €	4	3	2	1			①			
3	917,01 - 1 091 €	3	2	1							
2	765,01 - 917 €	2	1								
1	Inférieur à 765 €	1									

Et a dit que les abattements suivants seront appliqués : pour les locataires : montant du loyer, sans les charges, plafonné à 759 euros, pour les familles en accession à la propriété : montant des intérêts des emprunts souscrits pour le financement de l'habitation principale, correspondant à la mensualité du mois de janvier de l'année du barème, plafonné à 759 euros, aucun abattement n'étant accordé pour les propriétaires n'ayant pas de remboursement d'emprunts pour l'acquisition de leur habitation principale, de même que pour les familles hébergées et celles bénéficiant d'un logement de fonction. Pour les personnes soumises à une obligation alimentaire : montant de la pension versée.

XVIII - TRANSFERT AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ EN ÎLE-DE-FRANCE DE LA COMPÉTENCE INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, **par 33 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir (représenté), Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon (représentée), M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefèbvre, Mme Brigitte Gautier Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala (représentée), Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli (représenté), M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana, Mme Muriel Éthève, M. Philippe Vafiadès, Mme Aurélie Million, M. Antoine Madelin, Mme Jessie Claude (représentée), et M. Jean-Jacques Um - **et 2 contre** - M. Richard Doms et Mme Marie Giné - de transférer au SIGEIF la compétence prévue à l'article 2.04 de ses statuts et portant sur

l'installation et l'exploitation d'IRVE en voie publique et autorisé Madame la Maire, ou son.sa représentant.e, à signer tout acte d'exécution de ce transfert de compétence, et, notamment, la convention de partenariat à venir avec le SIGEIF prise au regard des engagements décrits dans la présente délibération et tous les documents s'y rapportant.

XIX - APPROBATION DE LA CONVENTION AVEC LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE RELATIVE À LA MISE À DISPOSITION DE TICKETS-LOISIRS

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, à l'**unanimité**, d'approuver la convention établie entre la ville de Fresnes et le Conseil régional d'Île-de-France relative à la mise à disposition des tickets-loisirs et a autorisé Madame la Maire, ou son.sa représentant.e, à signer ledit document et tout acte annexe à intervenir.

XX - INSCRIPTION DE LA VILLE AU SERVICE DE BILLETTERIE « BILLETREDUC »

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, à l'**unanimité**, d'approuver l'inscription de la Commune au site internet de billetterie « BilletRéduc », de valider les conditions générales d'utilisation de l'espace pro du site internet billetréduc.com, et a autorisé Madame la Maire, ou son.sa représentant.e, à signer la convention de mandat entre la société 123Billets et la ville de Fresnes.

XXI - ÉCOLE D'ART(S) DE FRESNES - MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, à l'**unanimité**, d'approuver les modifications apportées au règlement intérieur de l'école d'art(s).

XXII - ABROGATION DE LA DÉLIBÉRATION N°2020-50 EN DATE DU 13 JUIN 2019 PORTANT CRÉATION DES MARCHÉS PAYSANS

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, à l'**unanimité**, d'abroger les délibérations n°2020-50 en date du 13 juin 2019 portant création des marchés paysans et n°2020-51 en date du 13 juin 2019 fixant les tarifs des marchés paysans et d'engager un travail pour la mise en place d'une configuration alternative sous forme d'événements ponctuels d'un marché réunissant les producteurs locaux proposant des produits locaux, issus du développement durable ou de l'agriculture biologique.

XXIII - APPROBATION DE LA CONVENTION RELATIVE À LA MISE EN PLACE D'UNE ACTION D'INSERTION ET DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION CONFLUENCES CHANTIER D'INSERTION (CI)

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, à l'**unanimité**, d'approuver la convention relative à la mise en place d'une action d'insertion et de qualification professionnelle entre la ville de Fresnes et l'association Confluences CI, dans le cadre d'un chantier d'insertion et a autorisé Madame la Maire, ou son.sa représentant.e, à signer ledit document et tout acte annexe à intervenir.

XXIV - APPROBATION DE LA CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'UN SERVICE POUR L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS ET ACTES RELATIFS À L'OCCUPATION DU SOL

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, à l'**unanimité**, d'approuver la convention de mise à disposition d'un service pour l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol entre la ville de Fresnes et l'établissement public Grand-Orly Seine Bièvre et a autorisé Madame la Maire, ou son.sa représentant.e, à signer ledit document et tout acte annexe à intervenir.

XXV - AVIS SUR LE COMPTE RENDU ANNUEL À LA COLLECTIVITÉ LOCALE DE LA Z.A.C CERISAIE SUD POUR L'EXERCICE 2019

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, **par 25 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir (représenté), Mme Annette Perthuis, Mme Rachida Sadane, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon (représentée), M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, Mme Claire Lefèbvre, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala (représentée), Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Laura Youkana, Mme Aurélie Million, M. Antoine Madelin, Mme Jessie Claude (représentée), Mme Marie Giné et M. Jean-Jacques Um - **et 10 abstentions** - M. Josselin Aubry, M. Régis Oberhauser, M. Christian Caristan, Mme Brigitte Gautier Tironneau, M. Yann Pirolli (représenté), Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, M. Richard Domsps, Mme Muriel Éthève et M. Philippe Vafiadès - de donner un avis favorable à l'approbation du compte rendu annuel à la collectivité locale de la Z.A.C Cerisaie Sud pour l'exercice 2019.

XXVI - AVIS SUR LE COMPTE RENDU ANNUEL À LA COLLECTIVITÉ LOCALE DE LA Z.A.C CHARCOT-ZOLA POUR L'EXERCICE 2019

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, **par 20 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir (représenté), Mme Annette Perthuis, Mme Rachida Sadane, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon (représentée), M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, Mme Claire Lefèbvre, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala (représentée), Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros et Mme Laura Youkana - **et 15 abstentions** - M. Josselin Aubry, M. Régis Oberhauser, M. Christian Caristan, Mme Brigitte Gautier Tironneau, M. Yann Pirolli (représenté), Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, M. Richard Domsps, Mme Muriel Éthève, M. Philippe Vafiadès, Mme Aurélie Million, M. Antoine Madelin, Mme Jessie Claude (représentée), Mme Marie Giné et M. Jean-Jacques Um - de donner un avis favorable à l'approbation du compte rendu annuel à la collectivité locale de la Z.A.C Charcot-Zola pour l'exercice 2019.

XXVII - AVIS SUR L'AVENANT N°4 AU TRAITÉ DE CONCESSION DE LA Z.A.C CERISAIE SUD CONCLU ENTRE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE ET LE GROUPEMENT MOMENTANÉ D'ENTREPRISES CONSTITUÉ DE VALOPHIS HABITAT ET DE LA SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE D'AMÉNAGEMENT DE FRESNES

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, **à l'unanimité**, de donner un avis favorable à l'approbation de l'avenant n°4 à la convention de concession d'aménagement de la Z.A.C Cerisaie Sud conclue entre l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre et le groupement momentané d'entreprises constitué de Valophis Habitat et de la SEMAF.

XXVIII - AVIS SUR L'AVENANT N°9 AU TRAITÉ DE CONCESSION DE LA Z.A.C CHARCOT-ZOLA CONCLU ENTRE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE ET LA SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE D'AMÉNAGEMENT DE FRESNES

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, **à l'unanimité**, de donner un avis favorable à l'approbation de l'avenant n°9 à la convention de concession d'aménagement conclue entre l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre et la SEMAF pour la réalisation de la Z.A.C Charcot-Zola.

XXIX - AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE AU TITRE DES INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DÉPOSÉ PAR LA SEMMARIS EN VUE DE RÉAMENAGER LA ZONE DES ENTREPÔTS DU MARCHÉ D'INTÉRÊT NATIONAL DE RUNGIS

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, **à l'unanimité**, de donner un avis très réservé sur le dossier de demande d'autorisation environnementale au titre I.C.P.E de la société SEMMARIS, pour un projet de restructuration de la zone d'entrepôt du M.I.N sur une emprise foncière située à Rungis et à Paray-Vieille-Poste. L'avis est assorti des réserves suivantes :

- La conception prendra toutes les mesures nécessaires pour pallier au risque d'inondation tant au niveau du dimensionnement des réseaux et qu'au niveau de l'imperméabilisation du site ;
- La Commission Local de l'Eau du SAGE de la Bièvre doit être associée à la mise en œuvre de ce projet ;

- La conception du projet sera plus ambitieuse dans le cadre de la lutte contre les îlots de chaleurs en proposant, par exemple, l'intégralité des nouveaux stationnements extérieurs en semi perméable ;
- Les alternatives aux véhicules thermiques, comme le fret ferroviaire devront être envisagées dans un objectif de lutte contre la pollution de l'air et le réchauffement climatique ;
- Le projet prendra toutes les mesures nécessaires relatives aux risques industriels liés à l'activité d'entrepôt frigorifiques.

XXX - BILAN DU PLAN D' ACTIONS MIS EN OEUVRE SUITE AU RAPPORT D'OBSERVATIONS DÉFINITIVES FORMULÉES PAR LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES D'ÎLE-DE-FRANCE SUR LA GESTION DE LA COMMUNE DE FRESNES - RESTAURATION COLLECTIVE

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, **par 29 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon, M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefebvre, Mme Brigitte Gautier Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana, Mme Marie Giné et M. Jean-Jacques Um - **3 voix contre** - Mme Aurélie Million, M. Antoine Madelin et Mme Jessie Claude - **et 3 abstentions** - M. Richard Doms, Mme Muriel Éthève et M. Philippe Vafiadès - d'approuver les actions correctives du plan d'action entreprises suite au rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes d'Île-de-France notifié le 22 Août 2019 relatif à la gestion de la commune de Fresnes « restauration collective au sein du bloc communal » pour les exercices 2013 et suivants.

XXXI - EXERCICE 2020 – PRODUITS IRRÉCOUVRABLES – DEMANDES D'ADMISSION EN NON-VALEUR

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, **à l'unanimité**, d'admettre en non-valeur des créances pour le montant total de 5 144,56 euros qui représentent des recouvrements dus par divers créanciers ou diverses écritures non régularisées.

XXXII - EXERCICE 2020 – RESTES À RECOUVRER – CRÉANCES ÉTEINTES

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, **à l'unanimité**, de mandater des créances de quatre redevables qui ne peuvent être recouvrées, relatives aux exercices 2013 à 2018, en raison de décisions juridiques extérieures définitives, qui s'élèvent à un montant total de 15 700,65 euros.

XXXIII - EXERCICE 2020 – DECISION MODIFICATIVE N°1

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, **par 27 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir (représenté), Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon (représentée), M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefebvre, Mme Brigitte Gautier Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala (représentée), Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli (représenté), M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, et Mme Laura Youkana - **6 voix contre** - M. Richard Doms, Mme Muriel Éthève, M. Philippe Vafiadès, Mme Aurélie Million, M. Antoine Madelin et Mme Jessie Claude (représentée) - **et 2 abstentions** - Mme Marie Giné et M. Jean-Jacques Um - d'approuver la décision modificative n°1 pour l'exercice 2020.

XXXIV - EXERCICE 2021 – AUTORISATION PRÉALABLE D'ENGAGER, DE LIQUIDER ET DE MANDATER DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, **à l'unanimité**, d'autoriser l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissements avant le vote du budget primitif pour l'exercice 2021 sur la base des futures affectations présentées pour un montant total de trois cent cinq mille euros (305 000 €).

XXXV - EXERCICE 2021 - VERSEMENT D'ACOMPTES DE SUBVENTIONS À CERTAINS ORGANISMES ET ASSOCIATIONS

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, à l'**unanimité**, d'approuver le principe du versement d'acomptes de subvention à valoir sur l'exercice 2021 aux organismes et associations suivantes dès le mois de janvier 2021 pour un maximum de 25% de la subvention versée en 2020 : C.C.A.S, Association amicale sportive de Fresnes, Maison des jeunes et de la culture, Association Vallée aux Renards Animation, Amicale du personnel des services municipaux, Association Fresnes Service, Association Le Coup de pouce – Épicerie sociale et La Croix-Rouge française.

Nb : Les élu.es disposant de fonctions au sein de ces associations, Mme Perthuis, M. Dramé, M. Besnier, Mme Frachon, et M. Legoëdec, n'ont pas participé au vote.

XXXVI - DÉLÉGATION DONNÉE AU CENTRE INTERDÉPARTEMENTAL DE GESTION PETITE COURONNE POUR UNE CONSULTATION PORTANT SUR L'ÉTUDE DES GARANTIES RELATIVES À UN CONTRAT D'ASSURANCE RISQUES STATUTAIRES

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal a décidé, à l'**unanimité**, d'habiliter le CIG petite couronne pour lancer une procédure de marché public, en vue, le cas échéant, de souscrire pour son compte des conventions d'assurances auprès d'une entreprise d'assurances agréée. Ces conventions devront couvrir tout ou partie des risques suivants :

- agents affilié.es à la CNRACL : décès, accident de service, maladie professionnelle, maladie ordinaire, longue maladie, maladie de longue durée, maternité, paternité, adoption, disponibilité d'office et invalidité.
- agents non affilié.es à la CNRACL : accident de service, maladie professionnelle, maladie ordinaire, grave maladie, maternité, paternité et adoption.

Ces conventions devront également avoir les caractéristiques suivantes :

- durée de 3 ou 4 ans à compter du 1er janvier 2022,
- régime : capitalisation.

La décision éventuelle d'adhérer, aux conventions proposées fera l'objet d'une délibération ultérieure.

XXXVII - HABILITATION DONNÉE À MADAME LA MAIRE POUR SIGNER LES CONVENTIONS PARTENARIALES 2019/2020 ET 2020/2021 ENTRE L'ÉDUCATION NATIONALE, LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET LA VILLE DE FRESNES PORTANT SUR UN DISPOSITIF D'ACCUEIL DES ÉLÈVES EXCLU.ES TEMPORAIREMENT DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE (SESAME)

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal a décidé, à l'**unanimité**, d'habiliter Madame la Maire, ou son.ssa représentant.e, à signer les conventions à venir entre le collège Charcot, le collège Saint-Exupéry, le collège Fromond, la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale, le Conseil départemental du Val-de-Marne et la ville de Fresnes relative à la mise en place du dispositif d'accueil des élèves exclu.es temporairement de l'établissement scolaire (SESAME) pour les années 2019/2020 et 2020/2021.

XXXVIII - HABILITATION DONNÉE À MADAME LA MAIRE POUR SIGNER LES CONVENTIONS PARTENARIALES 2019/2020 ET 2020/2021 AVEC LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 94 POUR LA MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF D'ACCUEIL DES ÉLÈVES EXCLU.ES TEMPORAIREMENT DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE (SESAME)

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal a décidé, à l'**unanimité**, d'habiliter Madame la Maire, ou son.ssa représentant.e, à signer les conventions à venir avec la Ligue de l'enseignement 94 pour les périodes 2019/2020 et 2020/2021, relative à l'animation et au suivi du dispositif d'accueil des élèves exclu.es temporairement d'établissements scolaires pour les années 2019/2020 et 2020/2021.

XXXIX - PERSONNEL COMMUNAL – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, **par 27 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir (représenté), Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon (représentée), M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefèbvre, Mme Brigitte Gautier Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala (représentée), Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli (représenté), M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau,

et Mme Laura Youkana - **et 8 abstentions** - M. Richard Domsps, Mme Muriel Éthève, M. Philippe Vafiadès, Mme Aurélie Million, M. Antoine Madelin, Mme Jessie Claude (représentée), Mme Marie Giné (représentée), et M. Jean-Jacques Um - d'approuver la création de trois postes d'éducateur.trices de jeunes enfants de classe exceptionnelle titulaires et d'un poste d'agent spécialisé.e principal.e de 1^{ère} classe des écoles maternelles titulaire ainsi que la création d'un emploi contractuel de catégorie A, à temps complet, d'un emploi de catégorie B, à temps non complet (17/35ème) et de deux emplois contractuels permanents de catégorie C, à temps complet, à compter du 1^{er} janvier 2021 au tableau des effectifs du personnel de la ville de Fresnes, qui est ainsi porté de 735 à 743 postes.

XL - RÉMUNÉRATION DES ENSEIGNANT.ES POUR TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, **par 31 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir (représenté), Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon (représentée), M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefèbvre, Mme Brigitte Gautier Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala (représentée), Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli (représenté), M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana, Mme Muriel Éthève, M. Philippe Vafiadès, Mme Marie Giné (représentée), et M. Jean-Jacques Um - **3 voix contre** - Mme Aurélie Million, M. Antoine Madelin et Mme Jessie Claude (représentée) - **et 1 abstention** - M. Richard Domsps - d'abroger toute disposition antérieure concernant la rémunération des travaux supplémentaires des personnels enseignants et de fixer la rémunération des travaux supplémentaires des personnels enseignants entre 10,68 € et 27,30 € de l'heure en fonction de la catégorie d'emploi occupée.

XLI - PERSONNEL COMMUNAL – MISE EN PLACE DU RÉGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJÉTIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP)

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, **par 27 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir (représenté), Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon (représentée), M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefèbvre, Mme Brigitte Gautier Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala (représentée), Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli (représenté), M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, et Mme Laura Youkana - **1 voix contre** - M. Richard Domsps - **et 7 abstentions** - Mme Muriel Éthève, M. Philippe Vafiadès, Mme Aurélie Million, M. Antoine Madelin, Mme Jessie Claude (représentée), Mme Marie Giné (représentée), et M. Jean-Jacques Um - d'approuver l'instauration du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP), à compter du 1^{er} janvier 2021.

XLII - APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL DES ÉLU. ES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE D'AMÉNAGEMENT DE FRESNES POUR L'EXERCICE 2019

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, **par 12 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Annette Perthuis, Mme Rachida Sadane, M. Mamadou Dramé, M. Frédéric Besnier, Mme Claire Lefèbvre, Mme Cécilia Vala (représentée), Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, Mme Émilie Legros et Mme Laura Youkana - **5 voix contre** - M. Richard Domsps, Mme Muriel Éthève, M. Philippe Vafiadès, Mme Marie Giné (représentée) et M. Jean-Jacques Um - **et 18 abstentions** - Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir (représenté), M. Josselin Aubry, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, Mme Elsa Solvignon (représentée), M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Brigitte Gautier Tironneau, M. Philippe Lecomte, M. Yann Pirolli (représenté), M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, - Mme Aurélie Million, M. Antoine Madelin et Mme Jessie Claude (représentée) - d'approuver le rapport des élu.es membres du Conseil d'administration de la société d'économie mixte d'aménagement de Fresnes pour l'exercice 2019.

XLIII - VŒU POUR UN MORATOIRE ET UN DÉBAT CITOYEN SUR LE DÉPLOIEMENT DE LA 5G

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, **par 27 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir (représenté), Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon (représentée), M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefèbvre, Mme Brigitte Gautier Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala (représentée), Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli (représenté), M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, et Mme Laura Youkana - **2 voix contre** - Mme Muriel Éthève et M. Philippe Vafiadès - **et 6 abstentions** - M. Richard Domsps, Mme Aurélie Million, M. Antoine Madelin, Mme Jessie Claude (représentée), Mme Marie Giné (représentée) et M. Jean-Jacques Um - de demander au gouvernement :

- D'accepter un moratoire jusqu'à l'organisation d'un débat citoyen sur la 5G et les usages numériques ;
- De prendre réellement en compte le sujet de la fracture numérique et de donner la priorité à la finalisation du déploiement de la 4G et au développement de la fibre en zone rurale ;
- De mener de sérieuses études d'impacts du déploiement de la 5G sur la santé, l'environnement et les libertés individuelles ;
- D'accorder aux communes le droit à la subsidiarité concernant l'application du principe de précaution.

Le Conseil municipal a également décidé d'organiser un débat local avec la participation d'experts pour expliquer ce qu'est la 5G, permettre de mesurer son impact, et au-delà de la 5G, de débattre de l'utilisation des nouvelles technologies sur notre mode de vie, nos libertés et la société vers laquelle nous souhaitons aller.

Mme Muriel Éthève et M. Philippe Vafiadès quittent la séance.

Mme la Maire a sollicité qu'un vœu soit pris en urgence par l'assemblée délibérante.

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, **par 29 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir (représenté), Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon (représentée), M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefèbvre, Mme Brigitte Gautier Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala (représentée), Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli (représenté), M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana, Mme Marie Giné (représentée) et M. Jean-Jacques Um - **et 4 voix contre** - M. Richard Domsps, Mme Aurélie Million, M. Antoine Madelin et Mme Jessie Claude (représentée) - de délibérer sur le vœu.

XLIV - VŒU VERS UNE RÉGIE PUBLIQUE DE L'EAU POTABLE

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, **par 27 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir (représenté), Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon (représentée), M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefèbvre, Mme Brigitte Gautier Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala (représentée), Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli (représenté), M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, et Mme Laura Youkana - **1 voix contre** - M. Richard Domsps - **et 5 abstentions** - Mme Aurélie Million, M. Antoine Madelin, Mme Jessie Claude (représentée), Mme Marie Giné (représentée), et M. Jean-Jacques Um - de demander au Président du SEDIF, un délai supplémentaire d'un an afin de sécuriser juridiquement et financièrement la décision de création potentielle d'une régie publique de distribution de l'eau et décide :

- D'engager les conditions pour étudier toutes les solutions de réadhésion ou sortie au SEDIF dont celle de la régie publique de l'eau et prenant en compte les enjeux démocratiques, environnementaux, techniques et économiques avec pour ambition la maîtrise publique d'une ressource rare assurant un service de qualité à un prix équivalent, voire inférieur pour la population ;
- De travailler à l'élaboration de politiques publiques de gestion de l'eau toujours plus affinées dans un cadre démocratique informant et associant les habitants ;
- De coordonner au mieux cette politique avec les neuf communes de l'EPT qui ont fait le même choix.

Mme la Maire a sollicité qu'un vœu soit pris en urgence par l'assemblée délibérante.

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, **par 27 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir (représenté), Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon (représentée), M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefèbvre, Mme Brigitte Gautier Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala (représentée), Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli (représenté), M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, et Mme Laura Youkana - **1 voix contre** - M. Richard Domsps - **et 5 abstentions** - Mme Aurélie Million, M. Antoine Madelin, Mme Jessie Claude (représentée), Mme Marie Giné (représentée) et M. Jean-Jacques Um - de délibérer sur le vœu.

XLV - VŒU POUR CONCERNANT LE SERVICE 3919 D'ÉCOUTE ET D'ORIENTATION CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES QUI NE PEUT PAS FAIRE L'OBJET D'UN MARCHÉ PUBLIC OUVERT À LA CONCURRENCE

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a décidé, **à l'unanimité**, de demander à Madame la ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances :

- D'ajourner la mise en concurrence du service 3919,
- De poursuivre le travail avec les associations coordonnées par la Fédération Nationale Solidarité Femmes, qui sont sans but lucratif
- De confirmer par la loi la mission de service public du 3919 et de donner les moyens de développement d'un service d'intérêt national permettant un fonctionnement 24h/24 et 7j/7.

La séance est levée le 11 décembre 2020 à minuit quarante.

Fresnes, le **15 DEC 2020**

Le présent extrait a été affiché ce jour à la porte de la mairie en exécution des articles L.2121-25 et R.2121-11 du Code général des collectivités territoriales

La Maire,



Marie Chavanon
Maire CHAVANON

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Melun (43, rue du Général de Gaulle, 77000 Melun) dans un délai de deux mois à compter de leur publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;
- deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.